PROCES-VERBAL DE SYNTHESE DES OBSERVATIONS

Enquête publique E25000093/38
Tenue du lundi 23 juin au mercredi 23 juillet 2025, sur la commune de Fontcouverte-La Toussuire,

Relative à la

Demande d'autorisation d'exécution des travaux (DAET) et permis de construire portant sur la construction de la télécabine « Vallée Perdue » sur le domaine skiable de Fontcouverte La Toussuire (Savoie).

--ooOoo--

a. Comptabilisation des observations/contributions

► ***Visites et observations formulées pendant les permanences***

- Lundi 23 juin 2025 de 9 heures à 12 heures (ouverture)
  - Nombre de personnes : 0
  - Nombre d'observations formulées sur le registre papier : 0

- Samedi 5 juillet 2025 de 09 heures à 12 heures
  - Nombre de personnes : 0
  - Nombre d'observations formulées sur le registre papier : 0

- Jeudi 17 juillet 2025 de 14 heures à 19 heures
  - Nombre de personnes : 0
  - Nombre d'observations formulées sur le registre papier : 0

- Mercredi 23 juillet 2025 de 14 heures à 18 heures (clôture)
  - Nombre de personnes : 4
    - Martine NORAZ, présidente de l'association « vivre et agir en Maurienne » et vice-présidente de « France Nature Environnement 73 »

- Jeanne MARTIN,
- Jacques MENEGOZ, membre de l'association « vivre et agir en Maurienne »
- Olivier MARTIN, membre de l'association « vivre et agir en Maurienne »

Ces quatre personnes se sont présentées ensemble, chacune d'entre elles avaient déjà déposées une contribution sur le registre dématérialisé hormis Jeanne MARTIN qui a inscrit une contribution sur le registre dématérialisé au terme de nos échanges.

Nos échanges ont porté sur le projet de construction de la télécabine de la « Vallée perdue » en reprenant pour une grande partie les arguments développés dans chaque contribution individuelle et permettant à chacun de développer sa vision sur ce projet.

- Nombre d'observations formulées sur le registre papier : 0

► ***Nombre total d'observations / contributions déposées sur le registre papier :***

- Nombre total d'observations sur le registre papier : **0**

► ***Fréquentation et observations / contributions du registre dématérialisé***

- Nombre de visiteurs uniques qui ont consulté le site : 4867
- Nombre de visiteurs qui ont téléchargés 1 document : 1722
  - Plan de situation 362
  - Profil en long 195
  - Mémoire descriptif 165
  - Avis d'enquête 170
  - Arrêté d'enquête publique 135
- Nombre de contributions déposées : **104**

►***Observations reçues par mail*** 0

►**Observations reçues par courrier** 0

Total des observations/contributions pendant la durée de l'enquête : 104

b. Formulation des observations / contributions

→ observations / contributions portées sur le registre papier : 0

→ observations / contributions sur le registre dématérialisé : 104

Contribution n°1

Proposée par anonyme

Pas de contribution notée

Contribution n°2 (Web)

Proposée par Francois COLLOTTE (francois.collotte@gmail.com)
Adresse postale : Immeuble La Toussuire Montée B , Rue Verte 73300 FONTCOUVERTE LA TOUSSUIRE

Le Plan de la Guerre est déjà desservi par les équipements « Médaille d'or » et « Pierre de Turc » qui suffisent à satisfaire les objectifs recherchés par la SOREMET : l'équipement « TCB vallée perdue « est inutile.
Ce projet de télécabine produit une nouvelle triple pollution (des installations, d'exploitation et de construction) sur un site vierge de tout équipement mécanique. Il s'agit d'une aberration qui ne doit pas se réaliser.
Si la SOREMET souhaite absolument réaliser un accès par télécabine au Plan de la Guerre, le remplacement sur le même tracé des télésièges Médaille d'Or et Pierre de turc par une télécabine peut être une solution à moindre impact environnemental.
Si la SOREMET souhaite redonder l'accès au Plan de la Guerre par un équipement indépendant, un fil neige à proximité de l'arrivée du télésiège Tête de Bellard serait également nettement moins impactant. L'avis de la MRAe est très bien documenté, la réponse de la SOREMET est très technique. On perd de vue la globalité des pollutions générées pour la faune, la flore et l'homme en sa quête de nature en montagne.

1 document associé

François Collotte
Immeuble la Toussuire Bat B
73 300 Fontcouverte La Toussuire

Monsieur Le Commissaire Enquêteur
M. Denis BLAISE
Mairie de FONTCOUVERTE-LA TOUSSUIRE –
10 rue de la Salette

73300 FONTCOUVERTE-LA TOUSSUIRE
Le 28 juin 2025,
Objet : FONTCOUVERTE-LA TOUSSUIRE : demande d'autorisation de travaux pour la construction du télécabine « Vallée Perdue » susvisée n° PC 0731162501011

Monsieur Le commissaire Enquêteur,

Je suis domicilié dans l'immeuble La Toussuire sur la Rue Verte à La Toussuire et usager régulier des remontées mécaniques de la SOREMET et les Sybelles plus largement.

J'ai pris bonne note du projet de la SOREMET d'installer un nouvel équipement : télécabine dans la vallée perdue vierge de tout équipement mécanique à ce jour :

https://www.registre-dematerialise.fr/6326/

Je développe ci-dessous les éléments de contexte, l'inutilité de ce nouvel équipement, le triple niveau de pollution que ceci générerait avec une synthèse pour m'opposer à cet aménagement et proposer une solution alternative : remplacement des télésièges existants « Médaille d'Or » et « Pierre de Turc » par des télécabines - si la SOREMET tient absolument à s'équiper de tels équipements.

1. **Contexte**

La Vallée perdue est le seul espace accessible à pied directement depuis La Toussuire qui est dépourvu d'installation mécanique : au bout de la route des champions, après le restaurant la Grange , vous empruntez un vrai chemin piéton (qui N'EST PAS une piste de 5 m de large où se croisent des 4*4) qui vous mène sur un sentier à plat en surplomb du ruisseau de Garney jusqu'à l'embranchement avec le ruisseau du plan de la guerre et, pour les randonneurs, vous permet de monter à la croix de Coin Cavour avec un magnifique panorama à 360° sans pylônes, sans bruit, au milieu d'une nature débordante avec la chance d'apercevoir la faune sauvage.

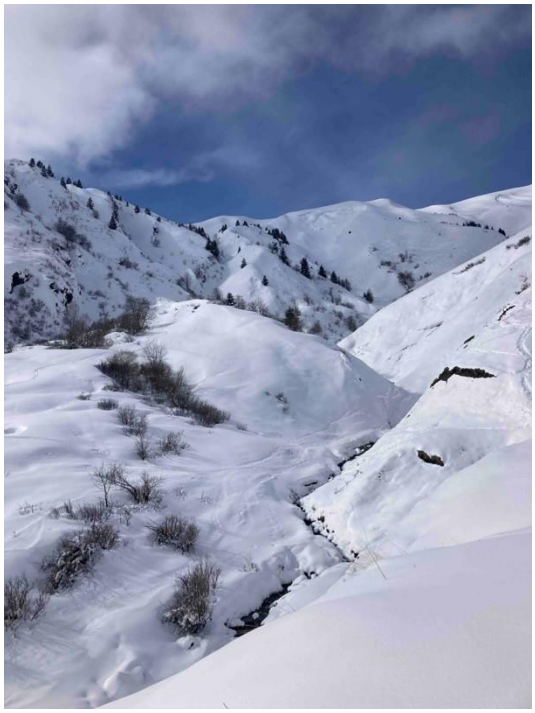

L'hiver s'offrent à vous les itinéraires de la vallée perdue pour renouer avec une neige naturelle, des paysages sauvages et ce dans le plus grand calme.

L'avis de la MRAe sur ce projet précise bien ces éléments sans mentionner à quels points ils sont rares et précieux.
L'argument développé faisant référence à l'existence d'équipements sur ce site comme la piste « Vallée Perdue » n'est pas pertinent : le service des pistes pourra vous renseigner sur le nombre de jour d'ouverture de cette piste (proche de 0)

Le plan de la Guerre offre un panorama dégagé sur les aiguilles d'Arves. En hiver, il est aménagé avec un espace pique-nique et jeux. Le projet de la gare d'arrivée serait localisé exactement à cet endroit.

Le projet d'équipement « Télécabine Vallée Perdue » vise à desservir le Plan de la Guerre. Cet espace est aujourd'hui desservi directement par le télésiège 6 places débrayable Pierre de Turc, lui-même desservi par le télésiège 6 places débrayable « Médaille d'Or « depuis le centre station ; Le télésiège 6 places débrayable « Tête de Bellard » depuis le centre station donne un accès indirect à cet espace via un chemin piéton tracé en hiver.

Le dernier élément de contexte est la déclaration par la SOREMET lors de l'enquête d'utilité publique du télécabine Cote du bois : ce projet TCB Vallée Perdue est totalement indépendant du TCB cote du bois

> *Réponse du maître d'ouvrage: aucune étude de ligne n'a encore été menée pour cette prolongation, le projet actuel se suffit à lui-même. Il a pour but la fluidification des départs du front de neige, l'amélioration de l'accès au Corbier via la liaison basse, faciliter l'utilisation par les écoles de ski, remplacer un appareil vieillissant et rationaliser le parc de remontées mécaniques.*

2. Inutilité de l'équipement télécabine vallée perdue

Les motivations documentées par la SOREMET notamment dans son document d'évaluation environnementale pour ce nouvel équipement sont (1.2. LOCALISATION, NATURE ET OBJECTIFS)

- « **Confort des équipements** » et « **Sécurisation de l'accès à l'Ouillon** car les équipements Médaille d'or et Pierre de Turc ont 20 ans d'âge » : ces équipements -télésièges débrayables- ont un confort largement comparable aux derniers télésièges installés sur le domaine (Mont Corbier ou Gaston Express par exemple). Ces équipements sont bien entretenus et fiables (aucune panne notable)
  A proximité immédiate, le télésiège « Liaison » relie le Corbier date de 1984 (> 40 ans) : il est très régulièrement en panne sur des durées > 0,5 jour, non débrayable et sans tapis, il est inconfortable.
  Si la SOREMET souhaite absolument doubler l'accès à l'Ouillon pour le sécuriser, elle pourrait le faire par un équipement bien moins important de type fil neige avec un départ vers les Carlines à proximité de l'arrivée du télésiège « Tête de Bellard » (tout comme le télésiège « 2 croix » 4 places non débrayable qui accède à l'Ouillon est doublé par un fil neige)

- **Facilitation de l'accès piéton** : L'hiver, la seule remontée autorisée aux piétons est le télésiège débrayable 6 places « Tête de Bellard ». Ce télésiège a exactement le même mode de fonctionnement que « Médaille d'or » et « Pierre de turc » et permet de monter toutes les personnes le souhaitant pour se promener autour du plan de la guerre. L'été le télésiège « Médaille d'Or » est ouvert aux piétons.
  Si la SOREMET souhaite que les piétons puissent se rendre au plan de la guerre sans marcher depuis tête de Bellard, il est donc parfaitement possible d'ouvrir « Médaille d'or » et « Pierre de Turc » été comme hiver aux piétons

- **« La vue imprenable »** à laquelle fait référence la SOREMET sera en revanche rendue impossible depuis le plan de la Guerre du fait du projet de la nouvelle gare d'arrivée et des pylônes

Enfin, la fluidification des skieurs, qui n'est pas explicitement documentée comme objectif, ne sera pas meilleure : les skieurs accèdent au Plan de la Guerre pour monter à l'Ouillon. Très peu de skieurs se rendent au Plan de la Guerre depuis Médaille d'Or pour retourner sur La Toussuire car il s'agit d'une piste verte de liaison avec dénivelé nul. Les skieurs montant sur Plan de la Guerre montent ensuite à l'Ouillon. Or, l'accès à l'Ouillon se fait par le télésiège « 2Croix » 4 places non débrayable et un fil neige. Ces deux équipements sont déjà saturés par le flux de skieurs arrivant du seul télésiège 6 places débrayable « Pierre De Turc ». Ce nœud de fréquentation ne sera donc pas résolu par le projet d'équipement TCB Vallée perdue.

→ **Les objectifs documentés par la SOREMET pour ce nouvel équipement sont déjà remplis par les équipements actuels.** Même à impact nul (et c'est loin d'être le cas), **cet équipement est inutile.**

3. Pollution du nouvel équipement : impact environnemental

Impact Environnemental des installations

Le projet de télécabine vallée perdue va défigurer cette vallée avec

- **Une gare de départ** qui va doubler la gare d'arrivée « Cote du bois » installée en 2022 avec une nouvelle découpe de la montagne et une plateforme semi suspendue soit une verrue de plus de 100 m de long

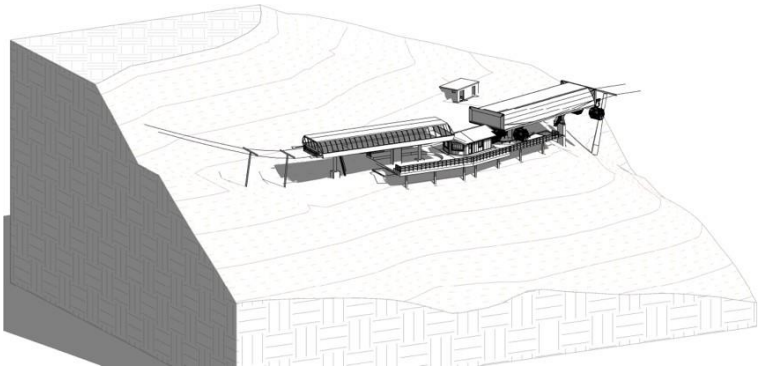

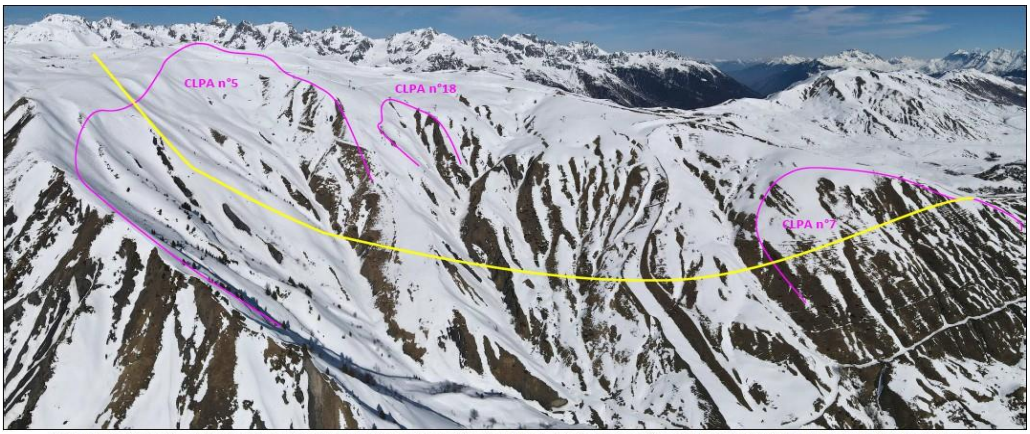

Figure 4: Vue du versant nord de la vallée perdue et des avalanches répertoriées dans la CLPA. Tracé en jaune (déformé du fait de la création du panorama "photographique")

➔Selon la CLPA, le projet de TC Ouillon est soumis aux risques d'avalanche sur environ la moitié de sa ligne

Outre l'impact visuel et le bilan carbone de la découpe de la montagne se pose le problème de ruissèlement des eaux. La saison qui a suivi la construction de la gare d'arrivée du télécabine « Cote du bois », un glissement de terrain a emporté la route juste en dessous.

- **Plus de 10 pylônes** qui vont d'abord descendre au fond de la vallée puis remonter jusqu'au Plan de la Guerre dans un environnement vierge de toute installation mécanique :

  La ligne et ses pylônes vont découper le paysage. De plus en période d'exploitation, la SOREMET ne range pas les cabines dans les gares ; été comme hiver et printemps s'ajoutera la pollution visuelle des cabines. Outre l'impact visuel pour l'homme, ces installations sont bruyantes (passage des cabines sur les pylônes), dangereuse pour les volatils et perturbent la faune du fait d'un mouvement avec ombre projeté au sol.

- **Une gare d'arrivée qui** aura une emprise 10 fois supérieure à celle de la gare d'arrivée du télésiège pierre de turc (Cf reponse à Avis MRAe) au niveau du bel espace de pique-nique actuel : emprise au sol gigantesque, pollution du paysage pour observer les Aiguilles, nuisances sonores

Impact Environnemental d'exploitation

- Mouvement des cabines, avec le bruit au passage des pylônes hiver, printemps et été
- Niveau sonore des gares de traction
- Pollution sonore touristique (comme les enceintes installées toute la saison de ski sur le plan de la guerre qui sonorisent toutes les journées d'hiver)
- Pollution des véhicules qui vont se rendre à la gare d'arrivée : il est à craindre une augmentation du trafic des véhicules par le chemin carrossable depuis la Toussuire
- Pollution des aménagements annexes comme les nombreux « Algeco » entreposés sur l'ensemble du domaine

Impact environnemental de construction

Cette construction va générer des terrassements avec des émissions carbone extraordinaires.

Des reprofilages de piste sont évoqués pour répartir les déblais (photo TCB cote du bois 2022)

Autant de verrues dans le paysage que l'on tentera de masquer en répandant de la paille dessus comme il est fait très régulièrement sur tout le domaine.

Des hélicoptères vont être sollicités

Cette construction nécessite des aménagements qui polluent durablement le site

Pour TCB « cote du bois », il ne devait pas y avoir de construction de route, or une route est apparue pour relier la gare d'arrivée. De même, le Plan de la Guerre va voir apparaitre une route pour la construction de la gare d'arrivée et son exploitation.

Et enfin, les aménagements de chacun des > 10 pylônes vont également nécessiter des travaux dont l'emprise va persister : chemin pour accès aux pylônes lorsque celui-ci ne sera pas aérien.

Tous ces travaux ont un impact direct sur le ruissellement, les écosystèmes, la faune et la flore sans compter l'impact visuel

→ **Cette triple pollution (des installations, d'exploitation et de construction) est inacceptable aujourd'hui.** Elle est irresponsable de la part de la SOREMET dont les activités sont liées aux ressources naturelles et elle est contraire aux valeurs du tourisme en montagne

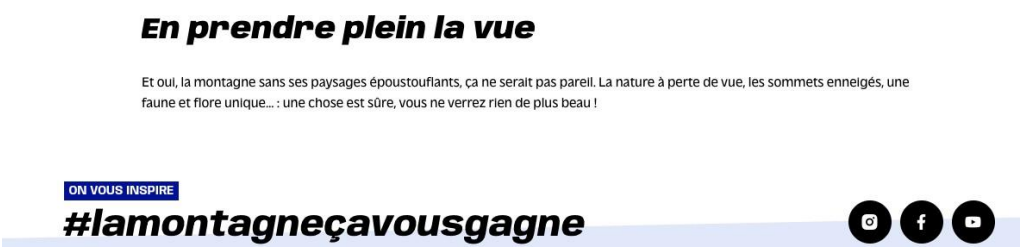

4. Synthèse

Le Plan de la Guerre est déjà desservi par les équipements « Médaille d'or » et « Pierre de Turc » qui suffisent à satisfaire les objectifs recherchés par la SOREMET : l'équipement « TCB vallée perdue « est inutile.
Ce projet de télécabine produit une nouvelle triple pollution (des installations, d'exploitation et de construction) sur un site vierge de tout équipement mécanique.
Il s'agit d'une aberration qui ne doit pas se réaliser.
Si la SOREMET souhaite absolument réaliser un accès par télécabine au Plan de la Guerre, le remplacement sur le même tracé des télésièges Médaille d'Or et Pierre de turc par une télécabine peut être une solution à moindre impact environnemental.
Si la SOREMET souhaite redonder l'accès au Plan de la Guerre par un équipement indépendant, un fil neige à proximité de l'arrivée du télésiège Tête de Bellard serait également nettement moins impactant.

L'avis de la MRAe est très bien documenté, la réponse de la SOREMET est très technique. On perd de vue la globalité des pollutions générées pour la faune, la flore et l'homme en sa quête de nature en montagne.
Le nombre d'avis formalisés ne sera pas révélateur de l'opposition sous-jacente des riverains à ce projet.

Je vous remercie par avance pour votre temps et votre considération des éléments que j'ai développés ci-dessus pour rejeter ce projet.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Commissaire Enquêteur, mes salutations distinguées.

François Collotte

Contribution n°3 (Web)

Proposée par anonyme

Un site vierge (de pollution humaine…) qui possède déjà des installations à proximité desservant le même objectif que des équipements déjà présent et qui font jusqu'à présent l'affaire pour le domaine skiable ne devrait pas être pollué d'avantage par des histoires d'argent et d'envie soudaine…

Nous avons le pouvoir de prendre conscience de ce qui a déjà été créé et de ce qui va être détruit si ce projet est accepté, mais aussi de choisir la raison plutôt que le caprice de l'instantaneité
Préservons le peu de sites vierges qui demeurent

Contribution n°4 (Web)

Proposée par anonyme

Au vu des conditions environnementales, il me semble que ce projet ne peut que nuire à l'environnement et n'aura une durée d'exploitation que très limitée. Je me prononce contre.

Contribution n°5 (Web)
Proposée par Lussat Genevier Michèle

Bien sûr que le premier tronçon de télécabine en annonçait un second, mais ne faudrait-il pas arrêter de construire, de polluer de détruire la montagne. Arrêtons ce carnage. Pour les skieurs je ne vois pas l'intérêt par rapport au coût et au dommages occasionnés sachant qu'il y aura de moins moins de neige. Pour maintenir l'attractivité de la station ne vaut-il pas mieux miser sûr des équipements moins honéreux pour des activités d'été. De nombreuses stations amorcent ce virage pour faire face au dérèglement climatique. Enfin soyons raisonnables.

Contribution n°6 (Web)

Proposée par anonyme
Résidente et cliente du domaine skiable depuis quelques années , je trouve que cela va être un vrai atout pour le domaine skiable des Sybelles et le village de la Toussuire.
On voit d'ailleurs que le premier tronçon Cote du bois, marche déjà très bien et permets même au débutant de monter en tout sérénité sur une partie plus haute du domaine.
Cet hiver mon enfant n'a cessé de le prendre et cela lui a permis de skier même dans des conditions de pluie, car il était au chaud dans la télécabine.
Je ne regrette pas d'avoir acheté à la Toussuire car l'on voit que le domaine est en constante évolution.
J'ai d'ailleurs entendu parler d'un gros projet de développement sur la partie estivale en corrélation avec ce télécabine.

En espérant pouvoir la prendre rapidement.

Contribution n°7 (Web)

Proposée par anonyme

En plus des 10 pylônes, les gares sont monstrueuses
Le Plan de la Guerre est déjà desservi par les équipements « Médaille d'or » et « Pierre de Turc » qui suffisent à satisfaire les objectifs recherchés par la SOREMET : l'équipement « TCB vallée perdue « est inutile.

Ce projet de télécabine produit une nouvelle triple pollution (des installations, d'exploitation et de construction) sur un site vierge de tout équipement mécanique. Il s'agit d'une aberration qui ne doit pas se réaliser Si la SOREMET souhaite redonder l'accès au Plan de la Guerre par un équipement indépendant, un fil neige à proximité de l'arrivée du télésiège Tête de Bellard serait également nettement moins impactant. On perd de vue la globalité des pollutions générées pour la faune, la flore et l'homme en sa quête de nature.

Contribution n°8 (Web)
Proposée par Arnaud Vadebou
Adresse postale : 96 rue du Général de Gaulle 76450 Cany Barville

Bonjour . Je suis pour cette nouvelle installation qui permettra de développer le domaine skiable et de combler le trou qu'il existe avec les grandes stations

---

Contribution n°9 (Web)

Proposée par anonyme

Cette installation suis une suite logique, le développement de la station passe par cette investissement qui était prévu dès le 1er tronçon, je suis pour

---

Contribution n°10 (Web)
Proposée par Vivien (Vasicek.vivien@outlook.fr)

Bon projet pour le développement des sybelle. Il est logique de fairee deuxième tronçon du projet.

Contribution n°11 (Web)

Proposée par anonyme

Je suis complètement pour, le premier tronçon
n aurait pas de sens,et il faut aller de l avant.
Donc oui je suis pour

Contribution n°12 (Web)

Proposée par anonyme

Je suis complètement pour, le premier tronçon
n aurait pas de sens,et il faut aller de l avant.
Donc oui je suis pour

Contribution n°13 (Web)

Proposée par
Laporte claude

Vraiment dommage de rendre la Vallée perdue de moins en moins perdue, nous rencontrons chaque hiver depuis de nombreuses années dans les hors pistes de cette vallée chamois, renards, lapins et perdrix des neiges, je pense que les écosystèmes et les itinéraires hors-piste vont en pâtir

---

Contribution n°14 (Web)
Proposée par Perrozet David

Ce projet me paraît très bien pour accéder plus facilement aux autres stations de domaine!
Il sera aussi beaucoup plus facile d'aller à l'Ouillon et lissera
le monde sur les remontées mécaniques de la Toussuire.
Ce qui serait encore mieux c'est que cette remontée
mécanique soit aussi ouverte durant l'été.
Du plus il serait dommage de laisser la première partie du télécabine
sans suite car pour le moment cette partie ne sert pas à grand
chose!!! En finalité je suis à 100% pour ce projet.

Contribution n°15 (Web)
Proposée par Chirpaz Fabien

Je suis pour ce projet qui apportera une facilité d'accès au
plus proche du carrefour de l''ensemble des stations des
Sybelles La découverte de la dite vallee perdue sera un
voyage immersif et accessible à tous vue du ciel.

Contribution n°16 (Web)
Proposée par Delahaye regis

Je suis absolument pour la construction de ce deuxième tronçon.l'idéal aurait été d'arriver au ouillon directement mais apparemment impossible compte tenu que le terrain est sur St Sorlin. Mais après le premier tronçon il serait ridicule de laisser en état actuel

Contribution n°17 (Web)
Proposée par Delahaye Maxime (maxime.delahaye@hotmail.fr)

Je pense que compte tenu de l'augmentation de touristes sur le domaine et la construction déjà effectuée du premier tronçon , la non construction du deuxième tronçon serai une absurdité

Contribution n°18 (Web)

Proposée par anonyme

Les catastrophes climatiques à répétition et en accélération partout dans les Alpes ces dernières années ne vous font-elles même pas réfléchir ? Arrêtez de ne penser qu'à vos dividendes ! Le ski c'est sur le déclin, pensez plutôt à sauvegarder ce qui reste de montagnes à peu près préservées des remontées mécaniques comme la "vallée perdue" (l'un des derniers coins de randonnée possible à la Toussuire même si fortement attaquée par l'urbanisation sauvage ces dernières années). Il est temps de démonter (complètement !) des remontées et les canons à neige plutôt que d'en rajouter. C'est un non sens, une aberration totale !

Contribution n°19 (Web)

Proposée par anonyme

Je tiens à apporter mon soutien à ce projet qui s'ouvre vers l'avenir et la diversification demandée au territoire de montagne.
Il rend accessible, été comme hiver, nos montagnes par un appareil bien plus agréable et confortable à emprunter. Il est beaucoup facile et sécuritaire d'utiliser une télécabine quand on est piéton, qu'un télésiège.
Ce projet est inscrit dans un projet plus
large d'offres de diversification et d'été.

Contribution n°20 (Web)

Proposée par anonyme

Cette télécabine paraît très logique, dans le prolongement de celle qui existe déjà. On peut penser qu'à l'avenir il y aura moins de neige en bas et que le ski restera possible au sommet de cet appareil.

Contribution n°21 (Web)
Proposée par Bouttaz Laetitia

Je trouve ce projet vraiment indispensable pour l'avenir de La Toussuire, que ce soit pour l'hiver et pour l'été. Pourquoi pas toute l'année.

Contribution n°22 (Email)
Proposée par Jean-Matthieu ANDRIEU COLOMBANI

Avis d'enquête publique TC Vallée Perdue

Objet : Avis d'enquête

publique TC Vallée

Perdue Une montagne

accessible et durable !

Ce projet s'inscrit dans la logique d'accessibilité de la montagne au plus grand nombre. La télécabine permettra aux plus jeunes comme aux moins jeunes, aux plus aguerris comme aux moins expérimentés, d'accéder été comme hiver sur les cîmes. Elle nous permettra, à tous sans restriction, quelle que soit nos capacités sportives, de profiter de la pureté de l'environnement que nous offre nos belles montagnes.

Ce projet est durable car il permet de rendre la montagne toujours

plus accessible été comme hiver pour de nombreuses années à venir

---

Contribution n°23 (Web)

Proposée par anonyme

Les chutes de neige vont diminuer en quantité à l'avenir, mais pas si rapidement que ça et cette télécabine permettra d'accéder à une altitude suffisante même pour les débutants. Reste à développer des aménagements pour l'été. Je suis pour à 100 %.

Contribution n°24 (Web)

Proposée par anonyme

La construction de ce 2ème tronçon de télécabine amènera un bienfait pour l'ensemble du domaine skiable et permettra de désengorger les zones trop empruntées d'autres pistes envahies de cours débutants. Cela aura également l'avantage d'emmener en plus des débutants, les piétons, les personnes à mobilité réduite et les enfants en poussette pour que tous puissent avoir un accès à un panorama et à un environnement naturel grandiose excellent pour la santé physique et mentale.

Contribution n°25 (Web)
Proposée par Claudine Rigat-Esselin

La construction de la télécabine « vallée perdue » est une bonne chose. Cela fait partie de l'évolution des Sybelles et ne peut donner qu'un plus aux 6 station pour l'essor économique et la bonne gestion des skieurs. Je suis à 100 pour 100 favorable. Je ne vois aucun inconvénient à cela et le paysage n'est pas dénaturé mais plutôt embelli

---

Contribution n°26 (Web)
Proposée par Rigat-Esselin Claudine

La construction de la télécabine « vallée perdue » est une bonne chose. Cela fait partie de l'évolution des Sybelles et ne peut donner qu'un plus aux 6 station pour l'essor économique et la bonne gestion des skieurs. Je suis à 100 pour 100 favorable. Je ne vois aucun inconvénient à cela et le paysage n'est pas dénaturé mais plutôt embelli

---

Contribution n°27 (Web)
Proposée par REGNARD Anick

Cette télécabine est une nécessité pour désengorger le front de neige de La Toussuire, éviter les files d'attente importantes au niveau du télésiège de La Médaille d'Or et celui de La Pierre du Turc. Elle permettra également d'éviter aux skieurs de redescendre complètement vers le plateau avant de remonter vers l'Ouillon.

Contribution n°28 (Web)

Proposée par anonyme

Cette télécabine est une formidable opportunité pour l'ensemble des Sybelles facilitant l'accès des autres stations à partir de La Toussuire été comme hiver.
Merci à La Soremet pour cet investissement

Contribution n°29 (Web)
Proposée par Regnard Bruno
La station de La Toussuire fait partie d'un domaine skiable important, il est nécessaire de repartir le flux des skieurs en direction des autres stations des Sybelles en améliorant et en modernisant les prochains investissements.

Contribution n°30 (Web)

Proposée par Pascal
Le deuxième tronçon va permettre de désengorger le front de neige de La Toussuire, mais aussi permettre l'accès à tous au domaine des Sybelles été comme hiver. La station de La Toussuire développe son domaine en prenant en compte les futurs enjeux, tout en respectant son environnement.

Contribution n°31 (Web)

Proposée par anonyme

Etant donner la première tranche de l installation du telecabine , il serait incomprehensible de ne pas continuer le prolongement de celui ci , au regard des investissement deja engagés Ne repetons pas l aventure de l A69 !!!!!!!

Contribution n°32 (Web)
Proposée par gerard hovelaque
Où en est le projet de téléporté depuis la gare TGV de St Jean de Maurienne, destiné à terme à transporter les clients vers Toussuire, et par la suite St Sorlin et autres station des Sybelles afin d'éviter le trafic routier ?
Le maillage final ne devrait-il pas figurer dans l'étude d'impact et l'évaluation environnementale afin d'avoir une appréciation d'ensemble ? Est-il d'ailleurs évoqué dans le SCOT qui sera prochainement mis à l'enquête publique ? C'est un projet de territoire impactant l'ensemble des mauriennais.

Contribution n°33 (Web)
Proposée par Gérard (gerard.savoye73@orange.fr)

Avis négatif basé sur les dégâts environnementaux (faunes, flores, eaux) considérables engendrés dans un contexte de réchauffement climatique.

Contribution n°34 (Web)

Proposée par SAVOYE

En complément de ma précédente contribution et de l'avis négatif déposé j'ajoute que la MRAE (mission régionale de l'autorité environnementale) a rendu un avis très négatif sur ce projet pointant de nombreux manquements et recommandant de demander une « dérogation à la protection d'espèces protégées », chose qu'il est impossible à obtenir pour une remontée mécanique.
Malheureusement les avis de la MRAE ne sont que des avis,
et le permis de construire pourrait quand-même être accordé.
Cela m'incite à confirmer mon avis négatif

Contribution n°35 (Web)

Proposée par Alain Virot

Totalement opposé à tout nouveau projet visant à dénaturer la montagne . Stop à la bétonisation de la station, trop de grues, trop de construction, trop de bruits et de pollution avec tous ces chantiers.
Ca suffit.
Mesdames, messieurs les décideurs, même si certains
vendent leurs terrains à prix d'or, arrêtez le massacre !
Pensez à nos enfants et petits-enfants...

Contribution n°36 (Web)

Proposée par anonyme

Pratiquant le ski alpin depuis de nombreuses années sur le site des Sybelles, je ne vois pas l'utilité d'une telle remontée mécanique au détriment de la faune et flore sauvage de la vallée perdue. C'est de plus un secteur avalancheux. Pourquoi toujours plus et pour aller où? A l'Ouillon, alors que ce secteur est très bien desservi tant du côté de la Toussuire que du Corbier? Avec le manque d'enneigement, n'est-ce pas la remontée mécanique de trop et de surcroît exorbitante en terme de coût de construction ? Pour quelle rentabilité? N'est-ce pas un risque trop élevé de faire supporter ce coût par les populations locales et des tarifs de forfait prohibitifs? A mon sens, cette construction ne devrait pas voir le jour.
Merci

Contribution n°37 (Web)
Proposée par Robert Alban (robert.alban74@orange.fr)

Arrêtons de construire notre montagne, le tourisme durable, notre économie tout comme notre santé, notre biodiversité et notre résilience ont besoin de ces espaces vierges et non aménagés

---

Contribution n°38 (Web)
Proposée par ANNE TRIBOUILLARD (anne.trib73@gmail.com)
Je souhaite que les conclusions de la MRAE - hautement étayées et documentées - soient prises en compte. Et non balayées par des décisions mercantiles à courte vue.
Non à la progression du ski et à la dénaturation des sites remarquables !
Le réchauffement climatique modifie nos pratiques et fait que l'on se retrouve plus nombreux à se rafraichir et à s'émerveiller sur le sentiers, dans les forêts, dans les alpages. Flore et faune - qui de plus sont protégées - ne nous appartiennent pas, ni aux décideurs locaux ni aux constructeurs de structures immondes en été.
Ce respect devient générique , pour nous, nos enfants, l'équilibre du monde.
Un non-respect s'inscrit en faux par rapport à toute la prise en compte
actuelle des enjeux climatiques, touristiques, sociaux étroitement liés.
Non à ce projet d'extension du domaine skiable.

Contribution n°39 (Web)
Proposée par Sarraute laetitia (Edansla@yahoo.fr)

Il me semblait que nous avions tous intégré que le model de développement touristique centré sur le ski que nous connaissons est condamné à court ou moyen terme par la rarefaction de la neige. A l'heure où il faut envisager l'avenir, et pour notre environnement, et pour notre economie locale, nos stations s'entetent à faire toujours plus de la même chose. C'est à dire user jusqu'à la corde un modèle sans avenir .
C'est sûre que c'est plus simple que de faire preuve de créativité pour imaginer un autre avenir ! Et dans 10 ou 20 ans, quand tout ça sera obsolète, on aura l'air malins avec nos montagnes ravagées ! Quel tourisme dans un milieu detruit ? C'est ce modèle d'exploitation du milieu naturel qui le conduit à sa propre perte, en sacrifiant les ressources en eau, en cassant les équilibres fragiles entre sol plantes et faune, ce qui entraîne glissement de terrain ou sécheresse. Mais continuons gaiement à scier la branche sur laquelle nous sommes assis, tant qu'on peut encore s'en mettre plein les poches. Car il faut rappeler que l'exploitation à outrance de notre bien commun ne profite qu'à quelques uns. Bravo, bel esprit ! C'est aussi rageant que desesperant, triste à mourir....

Contribution n°40 (Web)

Proposée par anonyme

Projet inutile et écocide. A l'heure où la neige se fait de plus en plus rare, est-il judicieux de dépenser des millions pour aller altéré la dernière zone vierge du domaine? Ne serait-il pas plus juste d'investir dans des projets sans rapport avec le ski?

Contribution n°41 (Web)
Proposée par JEAN BAPTISTE

Avis totalement favorable à ce projet.
Des investissements conséquents ont déjà été portés avec la construction de la première télécabine il y a quelques années. La suite logique s'impose.
Cette télécabine pourra également permettre un tourisme 4 saisons en imaginant de nouvelles activités au sommet.

Contribution n°42 (Web)
Proposée par Anne (annethiriet01@gmail.com)

La station est bien assez étendue au lieu de faire encore des nouvelles pistes, et saccager la nature, il serait intéressant d'arranger la station qui est affreuse avec des commerces vétustes, un centre ville parking.

Contribution n°43 (Web)

Proposée par anonyme

La vallée est actuellement défigurée par les travaux du Lyon Turin,
nous n'avons pas besoin de défigurer également la nature en altitude.
Cela va encore bouleverser un écosystème toujours plus fragile.
Donc NON, je suis totalement contre ce projet.

Contribution n°44 (Web)
Proposée par angogna antoinette (angogna-antoinette@orange.fr)

Bonjour, dans le contexte climatique actuel, je me demande si ce projet est bien utile.
Le constat de l'élévation des températures annuelles sur le territoire et dans le monde, le manque de neige de plus en plus marqué au cours des dernières années, les alertes des scientifiques sur l'élévation des températures me porte à penser que dans quelques années les sports d'hiver seront bien compromis. Il n'y aura plus de neige parce que plus de froid!
Est-il encore nécessaire d'avoir des projets d'expansion du domaine skiable?
LA station de St Colomban est définitivement fermée car déficitaire! Manque de neige, moins de monde, moins de rentrée d'argent!!!!
Au-delà de l'aspect économique et d'enneigement futur, il en va également de l'intérêt de la biodiversité et de la protection de notre environnement.
Nous devons faire des efforts tous les jours en tant que personne pour préserver notre milieu de vie. Nous devons réduire notre impact carbone sur l'environnement.
En tant que citoyen , parent et grand parent responsable, j'analyse tout le temps mes actions et mon comportement afin de préserver tout ce qui m'entoure, que ce soit nature, animaux en tout genre, eau en respectant ce qui m'entoure, en triant les déchets et en ramassant ceux que je trouve dans la nature. C'est une goutte d'eau dans l'Océan de ce qu'il faut faire, mais je fais l'effort, comme un colibri.
Alors quand je vois un nouveau projet comme celui de ce télécabine, je me dis: dans quel but, pour quoi, pour qui!
Nos politiques de tout bord jouent le jeu verbalement pour nous mettre la pression pour l'environnement, mais d'un autre côté ils collaborent à des projets qui me semblent loin de la réalité de ce que NOUS devons faire (exples: la loi Duplomb; ce projet de télécabine et bien d'autres choses encore que l'on découvre au fil de l'eau).
Alors NON, je ne veux pas de ce télécabine, car je suis convaincue que ce n'est pas un télécabine de plus qui amènera plus de monde au ski. Par contre, je suis convaincue que ce sera un désagrément supplémentaire pour la faune, la flore et tout le biotope de ce milieu.
ASSEZ de ces projets bafouant et l'humain et l'environnement.
ASSEZ de balivernes pour la protection de l'environnement.

Contribution n°45 (Web)
Proposée par Hubert gregoire (hubgreg@orange.fr)

Bon projet pour le futur. Prévoir aussi une restauration Bravo pour la vision du future

---

Contribution n°46 (Web)

Proposée par anonyme
Bonjour, c'est une nécessité pour désengorger une partie de la station en proie aux accidents évitables grâce à ce genre d'aménagement. Nul doute que la protection de la faune et la flore seront au coeur de ces travaux.

Contribution n°47 (Web)
Proposée par Emmanuel Regnard (emmanuel.regnard@club.fr)

Ce deuxième tronçon de télécabine va permettre d'améliorer la liaison entre la Toussuire et les autres stations du domaine des Sybelles. Ce sera aussi l'occasion d'améliorer et de proposer de nouveaux services aux piétons et activités d'été.

Contribution n°48 (Web)

Proposée par Thérèse
Une belle opportunité pour les non skieurs de pouvoir profiter de la montagne et faire de superbes ballades pédestres en altitude.

Contribution n°49 (Web)

Proposée par Albert Leonie

Le projet est indispensable ! Il est tout à fait possible de combiner écologie et développement économique. Il en va même de la sauvegarde de milliers d'emplois. Il y a là une vision pérenne pour la station avec un projet qui va permettre d'assurer une activité quelque soit la saison. Il faut adapter et moderniser les infrastructures aux enjeux actuels, ce projet a tout son sens.

Contribution n°50 (Web)

Proposée par anonyme
Avis défavorable.
Il est temps de développer le ski de demain autrement. La neige devient de plus en plus rare.
Notre belle vallée est suffisamment impacté par les activités humaines.
Les arguments du style les touristes pourront y accéder facilement ils peuvent aussi marcher ou faire du ski de randonnée encadré par des guides. Il est temps de revoir notre façon de développer les activités saisonnière.
Un amoureux du ski et de nos montagnes.

Contribution n°51 (Web)
Proposée par Jacques Menegoz (jacques.menegoz@gmail.com)

Télécabine de la vallée perdue

Mon avis personnel, membre de VAM et chargé des stations de ski de la basse Maurienne.
Ce télécabine (entre 1940 et 2250 m. d'altitude) serait situé dans la station de Fontcouverte-la-Toussuire qui fait partie de la méga station des Sybelles, qui regroupe 6 stations (Saint Colomban les Villards, Fontcouverte-la-Toussuire, Le Corbier, Saint-Sorlin, Les Bottières et Saint Jean d'Arves) près du col de la Croix de Fer, rive gauche de l'ARC, en basse Maurienne.
Ces Sybelles sont une pieuvre immobilière et mécanique qui grignote petit à petit depuis de longues années le massif des Grandes Rousses depuis le Pic de l'Etendard jusqu'à La Tour en Maurienne, si tant est que l'on puisse faire appartenir aux Grandes Rousses ce massif secondaire qui les prolonge depuis le col de la Croix de Fer jusqu'à la Tour en Maurienne et qui domine Saint Jean de Maurienne au sud- est et la vallée des Villards au nord-ouest.
Ce grignotage est implacable et j'ai pu constater de mes yeux, progressivement, l'artificialisation du col de la Croix de Fer, la mécanisation totale de l'Ouillon, sommet des pistes de ces stations à 2431m. d'altitude, la construction des télésièges en haut des pistes de Saint-Sorlin qui permettent d'aller sans effort hiver comme été au refuge de l'Etendart à 2400m.d'altitude à pied ou en ski, et le tout agrémenté de pistes pour 4x4, camions et pelles mécaniques, qui permettent d'aller dans ces engins (sauf l'hiver) du col de la Croix de Fer à la station de Saint Sorlin en passant par les lacs et le refuge de l'Etendart.
Et dans les stations des Sybelles, la construction d'immeubles, de chalets et de routes se poursuit parallèlement à l'extension de cette pieuvre. La construction de cette télécabine de la Vallée Perdue fait partie de cette pieuvre.
Ce que j'écris là n'est pas dit dans l'avis de la MRAE, mission régionale de l'autorité environnementale, mais selon moi est fondamental pour comprendre la destruction programmée et progressive de la montagne dès lors qu'il y a des intérêts économiques et financiers à le faire.
N'est-il pas prévu qu'un jour ou l'autre on aurait une liaison entre les Sybelles et l'Alpe d'Huez en contournant le Pic de l'Etendart par le nord ? Ce cancer, destructeur de la nature est terrible.
Cette télécabine de la Vallée Perdue serait située dans le prolongement de la télécabine Côte du Bois et se terminerait près de l'Ouillon, sommet des pistes.
Ce projet me parait incompatible avec l'avenir de notre planète qui souffre d'un réchauffement climatique et d'une destruction de la nature d'origine humaine très dangereux. On pourrait me retorquer que construire un télésiège de plus dans la montagne ne change pas grand-chose par rapport à l'immensité mondiale du problème.
Je crois que non. De nombreuses associations de protection de la nature et de lutte contre le réchauffement climatique existent déjà partout dans le monde et agissent comme la nôtre. Les 8 milliards d'habitants de la planète devraient agir bien plus, partout, dans tous les domaines et quel que soit l'importance des projets qui impactent la nature et le climat. Mais un frein puissant empêche la société humaine de se transformer assez rapidement, qui est bien analysé par Albert Moukheiber dans son Documentaire-conférence : « Climat, tous biaisés ? »
https://www.youtube.com/watch?v=wfiE1uj7Y6o Construire cette télécabine qui est située sur une zone naturelle vierge contribue à l'écocide global de la planète et pour cela est extrêmement dangereux. Déforester l'Amazonie, continuer partout dans le monde à forer pour trouver du pétrole, ou multiplier les remontées mécaniques en Maurienne (394 à ce jour) participent à la même entreprise de destruction de la nature et de réchauffement climatique.
Les effets délétères de ce projet, s'il était réalisé, sont très bien analysés par la MRAE, mission régionale de l'autorité environnementale, dans son dernier « Avis délibéré » du 20 mai 2025. Il s'agit ici de mon avis personnel, membre de VAM, qui a la modeste ambition de compléter et de résumer ce que dit la MRAE. L'avis de la MRAE est scientifique et ne juge pas. Le mien, de parti pris, est plus court et manifeste une indignation qui me parait légitime. De plus il évoque les liens entre un petit projet local et

une problématique mondiale inquiétante : la destruction de la nature.
Cet avis pourra peut-être aider celles et ceux qui n'ont pas le temps de lire l'avis de la MRAE qui compte 19 pages Voici ces effets délétères :

- « La télécabine serait construite dans la vallée de la Comborsière, l'un des derniers secteurs non aménagés du domaine skiable ». Il s'agit d'une vallée, « La vallée perdue » magnifique et encore intacte, qui contient des trésors de vie naturelle : faune, flore, insectes, papillons ruisseaux, prairies etc…On parle de vallon ou de zone aussi.

*Travaux impactant 1.4 hectares de zone naturelle et qui comprennent :

- Création d'une piste pour camion, grue et pelle mécanique pour construire la gare d'arrivée
- Creusement à la pelle mécanique des fondations des gares de départ et d'arrivée, et celles des 14 pylônes. Avec donc décapage de la terre végétale. Les pelles mécaniques doivent traverser des zones vierges pour accéder aux endroits d'installation des pylônes.
- Utilisation d'un camion grue et d'une grue mobile pour construire les gares de départ et d'arrivée. Des hélicoptères seraient utilisés pour monter les pylônes.
- transport de 13000m3 de matériaux excédentaires sur une piste de ski existante à 420 m de la gare de départ et sur une surface d'un tiers d'hectare. Ces travaux sur cette piste ne sont pas étudiés dans le projet.

On peut imaginer visuellement le carnage commis par ces camions, grues, pelles mécaniques, hélicoptères dans un ENAF (espace naturel ou agricole ou forestier) normalement protégé par la loi climat résilience qui limite drastiquement l'artificialisation de ces ENAF.
Cette télécabine serait construite juste pour un loisir qui rapporte de l'argent. On comprend bien l'intérêt légitime des travailleurs de la station pour cette nouvelle télécabine, mais en prévoyant le futur plus que chaud et destructeur de la nature si on n'intervient pas, on sait aussi qu'il faudra les reconvertir dans d'autres métiers (agriculture bio, industries non polluantes, informatique bien comprise, isolation des maisons, transports collectifs etc…). Nous sommes pour la défense des intérêts de ces hôteliers (et de leurs enfants), restaurateurs, moniteurs de ski, pisteurs, commerçants dans les magasins de sports etc….

- Dans ce vallon vierge, on imagine qu'une piste de ski serait bientôt construite. On n'a aucune garantie que ce ne sera pas fait.
- Ce projet de télécabine n'est pas isolé : il faut noter que la commune a de multiples projets qui isolement paraissent bénins pour l'environnement mais qui, pris dans leur ensemble, constituent une terrible dégradation de celui-ci avec artificialisation des sols, destruction des puits de carbone, émissions de gaz à effet de serre énormes, enlaidissement des paysages. Voici ces projets (certains déjà réalisés, d'autres en prévision éloignée) : reprofilage de la piste Raccourts, remplacement du télésiège des Envers, aménagement d'une tyrolienne à virages et d'une luge 4 saisons, extension de la retenue du Chal, remplacement des téléskis doubles des Torrets « Gaston express », création de la télécabine de la sapinière « Liaison Express » remplacement du télésiège de la Côte du Bois.

Allez-vous promener l'été sur l'Ouillon, la bosse où arrivent tous ces télésièges, et sur les pistes qui dominent les Sybelles, c'est assez monstrueux. Revenons à ce seul projet de télécabine de la Vallée perdue situé dans le vallon de Comborsière.
*Ce vallon de la Comborsière est un réservoir de biodiversité, une Znieff de type1 et en partie une Znieff de type 2. Voir « l'observatoire des pays de Savoie » si vous voulez plus d'infos. Construire sur une zone aussi protégée est vraiment scandaleux.
L'étude de la flore et de la faune a été faite seulement sur une partie de la zone. Les surfaces d'habitats naturels impactés représentent plus de 1 hectare.
Ce réservoir de biodiversité sera coupé, entrainant une perte de fonctionnalité des milieux.
Une augmentation de la fréquentation estivale et hivernale impactera aussi ces habitats naturels. Cela n'a pas été étudié dans le projet.
Une zone Natura 2000 est présente à 9,4 km, au Perron des Encombres à l'est.
Aucune étude n'a été faite sur les effets du projet sur les oiseaux de cette zone Natura 2000. Les câbles de la télécabine menacent les oiseaux. Des visualisateurs de câbles sont prévus mais leur efficacité n'est pas démontrée.
Une demande de dérogation à la protection des espèces protégées, floristiques ou faunistiques, est demandée car le risque est grand que ces espèces soient touchées.
*Des zones humides sont présentes sur la zone, qui ont été peu étudiées.
*Flore : 14 espèces patrimoniales menacées ou protégées sont identifiées dans ce vallon.
*Faune : les enjeux faunistiques sont très forts car ce vallon est un refuge du fait de la dégradation de l'environnement tout autour causée par les pistes, les remontées mécaniques et les constructions

existantes. Il existe dans cette « Vallée perdue » 40 espèces d'oiseaux dont le tétras-lyre, de nombreux papillons avec leur plantes-hôtes, et le lièvre variable qui est menacé.
*Ce vallon présente des risques de glissements de terrains en été et d'avalanches en hiver. Le PIDA, plan d'intervention et de déclenchement des avalanches, n'est prévu que pour les pistes. Or cette télécabine, si elle est construite, sera située sur une zone complètement hors-piste. Donc rien n'est prévu pour sécuriser cette télécabine.
*Les nombreux écoulements d'eau et ruissellement ne sont pas étudiés.
*Eau potable. La piste d'accès à la zone de travaux traverse les périmètres de protection.
*Emissions de GES (gaz à effet de serre). La communauté de commune donne le chiffre de 340 ktecCo2 pour la totalité de ses émissions de GES en 2020 mais ne veut pas communiquer le détail par poste (transport, industrie, habitat, pistes etc…).
Les émissions totales générées par l'opération sur 30 ans de fonctionnement (durée de vie du télécabine projeté) sont estimées à 5940 teq-Co2. Les émissions générées par la fréquentation supplémentaire ne sont pas évaluées. De plus les émissions générées par la destruction ou modification des puits de carbone ne sont pas prises en compte.
Note : un puit de carbone est un espace naturel qui absorbe le Co2 émis naturellement ou artificiellement. Donc si un espace naturel est détruit ou artificialisé, le Co2 de l'atmosphère augmente.
*Changement climatique.
Une étude Climsnow de 2024 montre que l'enneigement naturel diminuera beaucoup en 2050 surtout en dessous de 1800m. d'altitude et que le retour des saisons défavorable passera de 20% sur la période 1986-2015, à 60 % en 2060. Les canons à neige devraient suppléer à ce manque de neige jusqu'en 2055 ou 2060.
Apres ? Le projet ne parle pas de ce qui se passera après 2060, quand les remontées mécaniques devront être démontées car la station de ski sera fermée pour manque de neige. Cette inconscience du futur, de l'état de la nature et des températures après 2060, et de l'avenir des jeunes générations est tout simplement sidérante.
Il faut bien noter aussi que l'inertie du réchauffement climatique est très grande.
Si on obtenait une neutralité carbone maintenant, ce qui est impossible évidemment, l'augmentation de la température mondiale par rapport à l'époque préindustrielle, qui est de 1.2 degrés actuellement (1.7 degrés pour les Alpes) monterait de toute façon à plus de 2 degrés (vers 3 degrés dans les Alpes) à la fin du siècle. Les glaciers disparaitraient partout malgré cette neutralité carbone.
Si on continue au niveau mondial à émettre autant de gaz à effet de serre (GES) que maintenant, on aura une augmentation de la température mondiale par rapport à l'époque préindustrielle de plus de 3 degrés (4 ou plus de 5 degrés dans les Alpes) à la fin du siècle, ce qui signifie une véritable catastrophe mondiale avec de nombreuses zones inhabitables sur terre, des migrations de millions de personnes obligatoires, des famines avec des rendements agricoles très diminués, une augmentation des niveaux des océans de 50 cm ou plus, des accidents climatiques très violents avec des sècheresses qui alternent avec des inondations meurtrières, et chez nous, plus de neige du tout, et des déficits en eau, dans les rivières qui viennent des Alpes, gravissimes l'été et l'automne.
Tout cela a déjà bien commencé mais sera très augmenté, et augmentera encore à cause de cette inertie dont je parlais. Dans les Alpes, après 2100, on passerait de +5 degrés à + 6 degrés, puis +7 degrés, avec toujours un long délai entre l'arrêt des émissions néfastes de gaz à effet de serre et la stabilisation des températures.
Cette télécabine, si elle est construite, participe à la survenue de ces dégâts phénoménaux. C'est à mon avis la raison principale pour empêcher à tout prix sa construction.
*Ressources en eau : dans le futur, la production de neige artificielle devra augmenter, demandant plus d'eau. Le projet n'étudie pas les besoins globaux en eau : eau potable, agriculture, écologie des cours d'eau etc…La production de neige artificielle sera sans doute limitée par ces autres besoins prioritaires, comme cela a déjà été le cas dans d'autres stations de ski.
*Les travaux présentent un risque en ce qui concerne la pollution des écoulements d'eau et sur la potabilité de l'eau en aval.
*Le paysage. Il suffit d'aller sur place et de se rendre compte que l'impact sur le paysage sera désastreux, celui-ci étant déjà dégradé par les constructions, remontées mécaniques et pistes alentour.

*Effets cumulés. Il faut bien se rendre compte qu'au niveau de l'ensemble du site des Sybelles qui comprend donc 6 stations, les effets de toutes les constructions, chacune prise séparément, sur la biodiversité, la faune, la flore, l'hydrologie, les paysages, le climat, ne peuvent pas être isolés, que ce soient les télésièges ou les télécabines, les pistes de ski, les gares de départ et d'arrivées, les constructions (immeubles ou chalets) etc… Il s'agit d'une anthropisation globale qui affecte toute la nature et l'effet global de celle-ci sur celle-là doit être étudié, ce qui n'a pas été fait.
Voilà donc le détail précis des effets néfastes de ce télécabine de la Vallée Perdue et les raisons pour lesquelles il ne doit pas être construit.
Nos femmes et hommes politiques, français, européens et extraeuropéens, s'ils refusent de lutter fortement et rapidement contre cette destruction, et si souvent ils y collaborent, par contre ils ont demandé des études et écrit des textes pour lutter contre elle. Et ces études et écrits sont nombreux. Les voici :
1/ Les rapports du GIEC, Groupe d'experts Intergouvernemental sur l'Evolution du Climat. Voir le rapport de synthèse du Giec de 2023 :
https://theshiftproject.org/app/uploads/2025/05/Rapport_SYR_AR6_v1.pdf
Je ne rappellerais qu'une seule chose éclairante pour nous : Le glacier de l'Etendard, situé donc au-dessus des Sybelles, va disparaitre en 2050. 2/ Le rapport de l'IPBES de 2024 :
https://www.ofb.gouv.fr/actualites/rapport-de-lipbes-toutes-les-crises-sont-connectees-entre-elles
L'IPBES est le GIEC de la biodiversité. 3/ La charte de l'environnement :
https://www.conseil-constitutionnel.fr/la-constitution/la-charte-de-l-environnement
Avec en particulier l'article 2 : Toute personne a le devoir de prendre part à la préservation et à l'amélioration de l'environnement. 4/ L'ONU annonce en 2024 :
La diversité des animaux, des plantes et des micro-organismes de la planète est menacée par des facteurs tels que le changement d'utilisation des terres, l'urbanisation, la surexploitation, la pollution et le changement climatique, a déclaré mercredi l'ONU, appelant à une action immédiate pour protéger un million d'espèces de l'extinction.
RQ : il y a 8 millions d'espèces animales et végétales sur terre.
https://r.search.yahoo.com/_ylt=AwrkPZZsLW1oKGAn6ACPAwx.;_ylu=Y29sbwMEcG9zAzQEdnRpZAMEc2VjA3Ny/RV=2/RE=1752014316/RO=10/RU=https%3a%2f%2ffr.news.un.org%2ffr%2fstory%2f2024%
On peut remarquer que le chantier de la télécabine Vallée Perdue entraine changement d'utilisation des terres, urbanisation, surexploitation, pollution possible et changement climatique.
5/ La loi climat résilience avec le ZAN, zéro artificialisation nette.
6/ La loi de transition énergétique pour une croissance verte. Une neutralité carbone est imposée pour 2050.
7/ Les PCAET, plans climat-air-énergie des communautés de communes.
Il n'en existe pas en Maurienne contrairement au PCAET de Cœur de Savoie et celui de Tarentaise. 8/ L'OFB surveille l'environnement et sa protection. C'est un établissement public.
9/ La Convention Alpine, accord entre les pays alpins qui protège la nature en montagne.
Par ailleurs des ONG (VAM, FNE, Les Amis de la Terre etc…), des journaux sur papier ou sur internet, analysent, informent et luttent contre cette atteinte extrêmement grave de la nature.
Voilà donc des textes règlementaires, des lois, des rapports scientifiques, des conventions internationales, des associations, des journaux ou sites internet qui protègent la nature et luttent contre le réchauffement climatique.
Je pense qu'il est important de citer et étudier tous ces textes. Ils permettent de comprendre qu'à VAM nous sommes soutenus par le législateur et les scientifiques.
Notre démarche contre cette nouvelle télécabine est parfaitement justifiée et nécessaire. Nous avons de notre côté les scientifiques, le droit et notre conscience.
Pensons aux générations futures, laissons leur une nature en bonne santé, et un avenir vivable et désirable.

Contribution n°52 (Web)
Proposée par GERARD florence (Lesviretti@live.fr)
Bravo à nos élus Mauriennais de faire fi des recommandations de la mission regionale d'autorité environnementale concernant ce projet : entre le saccage d'un réservoir de biodiversité avéré et l'émission de GES induit, on applaudit leur acharnement à croire encore en un modèle économique mortifère pour les générations à venir. Nos enfants pourront leur dire merci. Honte à vous.

Contribution n°53 (Web) <u>identique à la 52</u>
Proposée par GERARD florence

Bravo à nos élus Mauriennais de faire fi des recommandations de la mission regionale d'autorité environnementale concernant ce projet : entre le saccage d'un réservoir de biodiversité avéré et l'émission de GES induit, on applaudit leur acharnement à croire encore en un modèle économique mortifère pour les générations à venir. Nos enfants pourront leur dire merci. Honte à vous.

Contribution n°54 (Web)
Proposée par Salvat Christophe (ch.salvat@orange.fr)
Cette télécabine permettra de sécuriser l'accès à l'ensemble du domaine skiable des Sybelles pour la Toussuire, ce qui est essentiel pour une station de cette importance.
Par ailleurs, elle permet de répondre aux souhaits de diversification estivale des stations en permettant un accès facilité aux piétons sur la plateau de l'Ouillon.
Elle est implantée sur le versant le moins sauvage de la vallée perdue et son intégration est la plus discrète possible.
Je suis donc très favorable à cette réalisation qui s'inscrit dans la dynamique de développement durable et raisonné de la station et plus largement des Sybelles.

Contribution n°55 (Web)
Proposée par Ludovic Menegoz (Ludo.menego@gmail.com)
Il est vraiment dommage qu'à l'air du changement climatique, nous forcions encore dans le sens de la construction de remontées mécaniques. En dépit de l'aspect écologique, le budget utilisé pourrait servir à bien d'autres choses….

Contribution n°56 (Web)
Proposée par JULIEN Christian (chtianju@orange.fr)
Le domaine skiable actuel me parait suffisamment vaste au vu ...
- du nombre de semaines de fonctionnement de la station,
- des incertitudes liées à l'avenir des stations de ski en raison du réchauffement climatique,
- de la nécessité de préserver des espaces de montagne exempts d'équipements pour un développement harmonieux de la faune et de la flore,
- de la nécessité de préserver des espaces de montagne destinés à la pratique d'activités "non motorisées" (randonnée, ski de randonnée...)

Pour cet ensemble de raison, j'émets une opinion défavorable à ce projet d'extension.

Contribution n°57 (Web)
Proposée par Révillon Luc (Lucrevillon@free.fr)
Je suis très réservé à l'égard de ce type de projet. Détruire la nature ? S'obstiner à croire en un avenir industrialisé du ski? Dans vingt ans, que restera -t-il de la neige comme loisir pour quelques happy few ? Penser à 'avenir des générations futures, préparer un futur raisonnable.

Contribution n°58 (Web)

Proposée par SIM Stephanie

L'aménagement de la station est fondamental, bon nombre de stations sont inexploitables à ce jour et sans projection sur la diversification des activités, La Toussuire n'y échappera pas. Il faudra veiller à la préservation de l'écosystème durant la phase de travaux mais il ne faut pas opposer développement des territoires et écologie. Ce projet doit vraiment voir le jour.

Contribution n°59 (Web)

Proposée par anonyme

Un tel projet n'a aucun sens dans le contexte de réchauffement climatique
actuel, du manque de neige, de l'augmentation des tarifs des forfaits.
Préservons nos montagnes par pitié, bientôt ce sera trop tard.

Contribution n°60 (Web)

Proposée par FOURQUET Marie-Hélène (fourquetmh@yahoo.com)
Arrêtons de défigurer la montagne au profit de remontées mécaniques dont on connaît la viabilité face au réchauffement climatique.

Contribution n°61 (Web)

Proposée par anonyme
Je suis tout à fait
opposée à ce projet.
Je tiens d'abord à préciser que mon commentaire et anonyme et je le regrette, mais habitant sur la commune, il est délicat de se positionner contre l'industrie du ski et du tourisme.
Je trouve dommage d'être dans cette surenchère de consommation de loisir, d'infrastructures et d'artifices. je ne suis même pas sûre que c'est ce que les "clients" recherchent en venant à la montagne, au contraire.
Nous avons de plus en plus besoin, au contraire, de nature, de calme, de beauté, de pouvoir se ressourcer et admirer la faune et la flore dans des lieux préservés comme la vallée perdue. Ce serait une grande tristesse de voir un de ces derniers endroits un peu "sauvage", dans le coin, malgré la proximité des stations de ski, saccagé pour quelques attractions d'un autre temps.
Le ski et la neige vont venir à manquer, et nous force à repenser la vie économique de nos communes, mais je pense que ce gigantesque projet n'est pas une solution raisonnable et souhaitable pour le futur.

Contribution n°62 (Web)

Proposée par Mouchet Odile (odile.de.montdenis@gmail.com)
Ce projet est absolument scandaleux Comment peut on envisager. Une telle réalisation en 2025 ?
A l'heure du dérèglement climatique. Détruire une vallée préservée pour l amusement de "certaines personnes " n'est pas digne de notre société .
Je dis simplement NON à ce projet

Contribution n°63 (Web)

Proposée par anonyme
Ce projet me parait très important pour l'avenir de nos montagnes : un accès pour tous et en pleine sécurité, une projection positive vers une découverte de la montagne l'hiver comme l'été.
L'enquête démontre une vraie gestion du territoire et de l'espace : merci à vous
Vivement la réalisation de cet appareil

Contribution n°64 (Web)

Proposée par anonyme
Plus de télécabines ? Toujours plus ? Alors que le réchauffement climatique est avéré et reconnu, donc moins en moins de neige. Alors que l'eau manque. Alors que la Maurienne se vide, entre autre à cause du tourisme. Alors que la MRAE rend un avis négatif.
Qui travaillera dans vos stations quand il n'y aura plus de logement accessible ? Qui viendra skier quand il n'y aura plus de neige ? Qui viendra voir nos montagnes quand elles seront devenues trop dangereuses ?Ne serait-il pas temps de cesser la fuite en avant et de développer un autre modèle économique pour les stations ?
À moins de vouloir enfoncer définitivement le clou environnemental et écologique ? Mais que restera-t-il pour nos enfants ? Des coulées de boue et nulle part où se sentir en sécurité

Contribution n°65 (Web)
Proposée par Guarin Micheline (microbe52@orange.fr)

Je suis absolument opposée à ce projet.
Dans le contexte de réchauffement climatique, de réduction des chutes de neige en hiver et de la durée de la saison d'enneigement, de la nécessité impérieuse de protéger plus que jamais tout le Vivant, la nature et les paysages ...le projet d'extension des stations de montagne, particulièrement ici, est une atteinte intolérable aux espaces "sauvages", une aberration écologique et économique.

Contribution n°66 (Web)
Proposée par Menegoz Pierre-Paul

Il est temps d'eventuellement entretenir mais plus de développer.
Un pas de recul sur notre planète vous aidera à diriger votre énergie vers des actions plus essentielles.

Contribution n°67 (Web)

Proposée par anonyme

A l'heure du changement climatique inévitable c'est une hérésie totale de construire encore des infrastructures inutiles, coûteuses et très peu pérennes (quelques années encore avec de la neige naturelle en quantité suffisante) et qui plus est destructrices d'habitat naturel avec des espèces protégées.
Ne peut-on pas être un peu plus imaginatif et moins destructeur pour construire un avenir vivable pour tous sans s'accrocher à des modèles éculés d'un autre siècle.
Il y a urgence à protéger notre nature, on ne peut plus l'ignorer mais on continue, toujours avec le même modèle, toujours plus, toujours plus haut pour satisfaire une minorité. N'est il pas temps de prendre en compte l'intérêt général et de se soucier de la préservation de la planète ?

Contribution n°68 (Web)

Proposée par anonyme
Avis favorable, super initiative !

Contribution n°69 (Web)

Proposée par anonyme

A très long terme l'enneigement risque probablement de se raréfier. Ce phénomène ne sera pas brutal mais progressif. C'est une bonne idée de profiter des revenus du ski pour préparer l'évolution future, c'est à dire se donner la possibilité de monter les skieurs plus haut en altitude et aussi à terme de développer une activité estivale.
Le projet a l'air de respecter les normes environnementales, donc il n'y a pas de raison de s'y opposer.

Contribution n°70 (Web)

Proposée par anonyme

Les investissements de la soremet pour cette télécabine qui va contribuer à transporter plus vite plus haut le maximum de monde (skieurs l'hiver ou randonneurs l'été) au sommet de l'ouillon devraient plus tôt être réorientés vers les stations des sybelles de plus basse altitude qui n'ont pas les moyens financiers de remplacer leur matériel et financer un teleporté qui permettrait au domaine de la toussuire de ne pas se réduire comme une peau de chagrin. (Les stations de St Colomban des villards et les bottières devraient être aidées par la Soremet et ses financiers et non pas coulées)…

Contribution n°71 (Web)

Proposée par anonyme

Le domaine des sybelles a été une très belle idée il y a 20 ans. les décisions et orientations aujourd'hui de la soremet mettent le domaine des sybelles en difficulté si les investissements ne sont font pas à l'échelle du domaine entier. Pourquoi faire une nouvelle télécabine dans un secteur déjà pourvu de transports (ts) ? La toussuire a les logements mais pas les plus belles pistes enneigées. A méditer…6 belles stations

---

Contribution n°72 (Web)

Proposée par anonyme

Merci pour votre investissement à proposer une offre plurielle : hiver - été et accessible à tous. Et toujours dans le respect de l'environnement.

Contribution n°73 (Web)

Proposée par anonyme

Le domaine skiable de la toussuire géré par la SOREMET, gestionnaire qui investi pour gagner plus et non pas pour le bien de l'intérêt collectif des habitants, des skieurs, randonneurs et touristes qui aimeraient bien pouvoir accéder aux sites incroyables de l'ensemble du domaine des Sybelles aussi bien l'été que l'hiver. 6belles 6 stations pour le plaisir du plus grand monde.
Cette télécabine n'apportera pas plus si ce n'est de l'argent aux investisseurs. Alors que d'autres stations du même domaine ont besoin d'investissement.

Contribution n°74 (Web)

Proposée par anonyme
La Toussuire est déjà saturée en terme de skieurs sur certaines pistes et notamment sur le secteur de l'Ouillon. Il serait plus judicieux de répartir les skieurs, et/ou randonneurs, sur d'autres secteurs. Pourquoi créer une nouvelle remontée dans un secteur vierge ? Moderniser les remontées existantes sur les secteurs déjà desservis.

Contribution n°75 (Web)

Proposée par anonyme

Préservation de la faune et la flore en priorité

Contribution n°76 (Web)

Proposée par anonyme

Cette télécabine est la continuité de celle qui a déjà été installée, elle permet un accès plus facile et rapide à l'Ouillon. De plus elle va permettre aux piétons qui souhaitent randonner l'hiver sur le domaine de se déplacer facilement et d'admirer le paysage environnant.

Contribution n°77 (Web)

Proposée par anonyme

Les Sybelles, six stations avec leurs caractères différents, pourquoi ne pas aider les plus petites, notamment St Colomban. Une liaison sur le sommet de l'Ouillon serait profitable et rentable , VTT-Ski... Été comme hiver pour la SOREMET.

Contribution n°78 (Web)
Proposée par Collombet Annie (anniecollombet@yahoo.fr)
comme contribution, je voudrais simplement soulever deux points bien précis:
La télécabine de la Vallée Perdue est seulement une partie d'un projet beaucoup plus grand sur le domaine des Sybelles, et devrait être présenté comme tel, avec l'étude d'impact de tout le projet. Le fait de présenter séparément plusieurs « petits projets » est une stratégie qui vise délibérément à contourner les éventuelles oppositions dues aux contraintes environnementales. On peut se dire que si le projet complet était présenté, il n'aurait aucune chance de passer.

Louis Buisson président de la Soremet et Laurent Deléglise, le directeur, l'expliquaient eux-même publiquement lors d'un conseil municipal de Fontcouverte en mai 2025, relaté par le Dauphiné Libéré (en pièce jointe), ils font aussi le lien avec le télécabine de la Vallée Perdue. Extrait : « Laurent Deléglise a annoncé le calendrier prévisionnel des réalisations: «Nous souhaitons commencer par la balançoire géante et le "pas dans le vide", car ils sont techniquement bouclés et peuvent être ouverts en hiver, prévus pour décembre 2026» annonce-t-il. «Cette approche progressive, zone par zone, au cas par cas pour les dossiers environnementaux, permet d'éviter de tout globaliser et de proposer des nouveautés chaque année», conclut Gilles Buisson, président de la Soremet et de la Samso. Les responsables des Sybelles ont néanmoins fait remarquer que des aléas liés aux travaux de la télécabine de la Vallée-Perdue ont déjà pénalisé le calendrier d'un an. »

L'autorité environnementale, en se fiant aux traces GPS communiquées par la Soremet dans l'étude d'impact, recommande de « compléter les inventaires faunistiques sur l'ensemble de la zone d'étude, afin d'établir un état initial complet de la zone d'étude et de réévaluer le niveau d'enjeu le cas échéant » (page 10 de la note en réponse à la MRAE). La Soremet répond que « L'ensemble de la zone d'étude du projet de TC Vallée Perdue a bien été prospectée », mais que « l'absence de l'ensemble des traces GPS pour les 6 prospections relève simplement d'un souci technique d'enregistrement sur le terrain ». Elle conclue : « Le maître d'ouvrage ne prévoit donc pas de prospections naturalistes supplémentaires. L'état initial et ses enjeux sur la faune sont considérés comme complets et correctement évalués. » Nous sommes donc obligés de croire sur parole, sans preuve, le fait que l'inventaire faunistique ait bel et bien été réalisé complètement. Ce n'est pas ce qui est demandé a une étude d'impact.

1 document associé

Le Dauphiné Libéré
Samedi 10 mai 2025

Maurienne

Plateau de l'Ouillon : une nouvelle vision multisaisons

Lors du conseil municipal de Fontcouverte-La Toussuire, lundi soir à la salle Bernard-Anselme, Samuel Leroux, directeur général délégué de la Soremet, a présenté le nouveau projet de développement estival pour le plateau de l'Ouillon et les zones environnantes des Sybelles.

La zone de l'Ouillon sera agrémentée au fil des ans de nouvelles installations destinées à fonctionner en toutes saisons. Photo Le DL/C.G.

Ce projet avait été présenté une première fois en 2021. Depuis, il a évolué. Il vise à utiliser les surfaces du territoire, en collaboration avec les communes de Fontcouverte-La Toussuire, Villarembert, Saint-Jean-d'Arves, et potentiellement Saint-Sorlin-d'Arves. « L'objectif est de revenir à quelque chose de plus terre à terre, proche de ce qu'aiment les visiteurs », insiste Samuel Leroux.

Pour lui, « ce thème est mis au centre des aspects ludiques, pédagogiques, sportifs et sensationnels. Le projet cible une clientèle multigénérationnelle qui vient en famille ou en groupe », précise le directeur général délégué.

La montagne comme un jeu de société

Le concept central du projet est de proposer un grand jeu de société à l'échelle de la montagne. L'idée est que le jeu serve de prétexte pour monter en montagne, bien que les activités puissent aussi être pratiquées indépendamment. Quatre notions clés sont au centre du dispositif : la nature, les sensations, le sport et l'amusement.

« Trois zones principales ont été identifiées pour accueillir les animations, toutes accessibles via une remontée mécanique principale pour faciliter l'accès » :

- le "Snoopy Mountain" à Fontcouverte-La Toussuire, près de la future télécabine à construire de la Vallée-Perdue, au niveau du mont Corbier ;
- à La Toussuire/Le Corbier, à l'arrivée du télésiège "Sybelles Express" ;
- et à Saint-Jean-d'Arves, près de l'arrivée du "Charvin Express", en direction de la retenue collinaire.

« Une tranche optionnelle est prévue à Saint-Sorlin-d'Arves si la télécabine s'y construit », précise Laurent Deléglise, directeur général des Sybelles.

Des sensations et de la pédagogie

Le projet prévoit une grande variété d'activités qui verront le jour au fil des prochaines années. D'abord des activités à sensation : trois tyroliennes sont prévues, une grande dans la Vallée Perdue de presque 1 800 mètres de long, une plus courte et accessible de 600 mètres à Saint-Jean-d'Arves, et une près de La Toussuire sur le domaine skiable. Un "pas dans le vide", ou "Skywalk", est envisagé à La Pierre-du-Turc, accessible été comme hiver. Une balançoire géante se situera au sommet du mont Corbier, tournée vers le vide.

Les zones ludiques et sportives seront développées. L'une est à Snoopy Mountain, adaptable à l'été (tubing, mini-kart) comme à l'hiver ("kit spark").

Des grandes aires de jeu sont thématisées autour de la nature et du bois pour différents âges. Une attraction de 200 mètres, appelée "Roule ma boule" propose à l'utilisateur de guider une boule en bois. Un grand parcours sportif sera accessible sans remontée pour la course ou le vélo, ainsi qu'un parcours d'obstacles familial.

Côté nature et pédagogie, différents sentiers reliant les communes seront aménagés. Un premier, sensoriel, permet de se reconnecter à la nature en marchant pieds nus. Un autre, éducatif, est destiné à en apprendre sur la faune et la flore locale. Un "chemin des animaux", ludique, complétera l'ensemble.

Premières réalisations en décembre 2026

Pour la détente et la culture, des zones zen et contemplatives seront installées. Un amphithéâtre à "Snoopy Mountain" pourra accueillir des spectacles vivants, permettra de valoriser la riche histoire du territoire.

Laurent Deléglise a annoncé le calendrier prévisionnel des réalisations : « Nous souhaitons commencer par la balançoire géante et le "pas dans le vide", car ils sont techniquement bouclés et peuvent être ouverts en hiver, prévus pour décembre 2026 » annonce-t-il. « Cette approche progressive, zone par zone, au cas par cas pour les dossiers environnementaux, permet d'éviter de tout globaliser et de proposer des nouveautés chaque année », conclut Gilles Buisson, président de la Soremet de et de la Samso.

Les responsables des Sybelles ont néanmoins fait remarquer que des aléas liés aux travaux de la télécabine de la Vallée-Perdue ont déjà pénalisé le calendrier d'un an.

● **Cédric Grand**

"Trek 121" : un jeu de société utilisable sous toutes ses formes

Le domaine des Sybelles et le groupe MND, de Sainte-Hélène-du-Lac ont signé un accord visant à développer, au cœur des Alpes françaises, ce qui est présenté comme « la plus grande expérience immersive en montagne ».

Ce projet ambitieux est basé sur la licence d'un jeu de société à succès international, "Trek 12". Connu comme un jeu d'aventure et d'alpinisme, Trek 12 propose, dans sa version originale, de partir en expédition dans l'Himalaya, en préparant soigneusement son périple : cartographie, équipement des itinéraires, repérage des passages les plus dangereux, etc. « Il sera reproduit à taille réelle sur notre domaine », explique Samuel Leroux, directeur général délégué de la Soremet. L'objectif est de proposer aux visiteurs une nouvelle manière de pratiquer et de découvrir la montagne. L'expérience grandeur nature s'étendra sur le domaine et comprendra 27 installations sportives et ludiques réparties pour offrir un parcours immersif inspiré du jeu original. « Le jeu de société pourra être réalisé sur papier ou via un smartphone utilisant des QR codes pour des informations interactives. Il sera également possible d'acheter le jeu pour prolonger l'expérience à la maison et garder des souvenirs », note le directeur général délégué.

● **C.G.**

À l'arrivée du "Charvin Express", à Saint-Jean-d'Arves, seront déployés de nouveaux équipements à sensation et de contemplation du paysage. Photo Le DL/C.G.

7JBI5 - V1

Contribution n°79 (Web)

Proposée par CAF Maurienne (cafmaurienne@ffcam.fr)

La contribution du CAF Maurienne est inclue dans le fichier ci-dessous.

1 document associé

FONTCOUVERTE « La Toussuire »:Vallée perdue

La commune de Fontcouverte « La Toussuire » projette de construire une nouvelle télécabine (2ième tronçon) Le projet initial de changement de télésiège de « La Côte du Bois » s'est mué en un tracé de télécabine en 2 tronçons, forcément beaucoup plus onéreux.
Le 1er tronçon de la télécabine «La Côte du Bois » déjà réalisé, correspond au remplacement du télésiège initial partant du bas de la station. Le projet actuel du 2ième tronçon est de monter en altitude traversant « la Vallée Perdue », une des dernières zones vierges dans le secteur des Sybelles, qui comprend de nombreuses espèces animales protégées (papillons, insectes, oiseaux et un mammifère le lièvre variable) pour arriver au Plan de la Guerre, sur le plateau de l'Ouillon, une des plus hautes prairies d'Europe. (Plateau de l'Ouillon à environ 2300 m d'altitude)

La construction de cette gare d'arrivée dans une zone vierge étant à une altitude plus élevée que la gare précédente , permet des liaisons inter-stations donnant libre accès au plateau de l'Ouillon transformé ainsi en vaste Disneyland, été comme hiver, pour des activités festives et bruyantes alors que ce sommet devrait être à minima, un havre de paix.

Nous estimons que c'est une atteinte à l'environnement et aux paysages ainsi qu'à la qualité des sites et des équilibres naturels protégés par « La Loi Montagne. »

A l'heure actuelle du réchauffement climatique et des restrictions budgétaires, c'est encore la fuite en avant. Nous préconisons que toutes ces activités festives et bruyantes se déroulent en front de neige de station.
Avis défavorable.

CAF Maurienne : Texte approuvé par Le Président au titre de la Charte Montagne FFCAM.

Contribution n°80 (Web)

Proposée par anonyme

Ce projet c'est la fuite en avant alors que la neige se raréfie ! Le seul vallon encore isolé de tous ces pylones et cableries va être saboté, l'étape d'après étant l'installation de canons à neige prioritaires sur l'eau destinée à la consommation humaine avec une ressource déjà insuffisante...
Promenez-vous sur le site de l'Ouillon, mesdames et messieurs les bureaucrates et autres écolos en paroles, vous verrez un vaste champ de pollution (CF. PHOTOS JOINTES) que personnne ne nettoie à la fonte des neiges, surtout pas les équipes de la société des remontées mécaniques, qui se promènent dans leurs 4x4 à longueur de journées, privatisant les chemins carrossables, sans jamais se baisser pour nettoyer... même leurs cochonneries (colliers Rilsan, morceaux de câbles, emballages plastiques, tubes de graisse vides, ...). De même pour les restaurants d'altitude, tous les déchets restent aux abords, y compris les déchets de chantier "ils seront de toute façon recouverts par la neige" pour toute réponse .La montagne défigurée à jamais: autant de pollution déjà au-dessus de 2000 mètres... Scandaleux , les uns et les autres font du fric sans aucun respect de la nature, mais la nature se venge déjà et c'est tant mieux...

4 photos fournies, 1 reprise dans le PV, les 3 indiquent le même constat

Contribution n°81 (Web)

Proposée par REY Pascal (pascalrey74@yahoo.fr)
Client assidu de la station depuis mon enfance et qui ai connu l'évolution vers le domaine des Sybelles, je fais très souvent des éloges autour de moi sur le domaine et sur la qualité des remontées mécanique qui sont très majoritairement modernes, d'un très bon débit et en très bon état. Cependant j'ai des difficultés à percevoir le SENS de cet investissement !

Ce télécabine n'apporte rien à mon sens pour plusieurs raisons:

La zone est déjà desservie via les 2 télésièges.

L'emplacement de la gare d'arrivée nous oblige à reprendre d'autres remontées pour pouvoir skier, elle ne dessert aucune piste.

Ces remontées sont déjà saturées aux heures de pointe et certainement parmi les plus lentes du domaine donc lorsque le télécabine déversera 2400 p/h les files d'attente risquent d'être démesurées.

J'ai lu que l'idée était de promouvoir la saison d'été avec des animations sur le plateau mais dans le contexte économique actuel, il est peu probable qu'une famille de 4 personnes souhaite débourser environ 50 euros pour monter au sommet pour avoir une "expérience immersive" ou bien faire une randonnée.

Les 14 pylônes et la gare d'arrivée vont dénaturer une des dernières zone vierge du domaine où l'on peu profiter des beaux paysages été comme hiver

Ce qui a encore moins de sens c'est d'avoir remplacé le télésiège de la Côte du bois par un télécabine pour aujourd'hui se poser la question de la suite. Ce projet ne semble pas avoir été géré dans sa globalité. Si la suite ne voit pas le jour (ce que je souhaite), nous clients, allons payer un investissement inutile car un télécabine à cet endroit n'apporte rien, le télésiège était suffisant

Pensez vous que ce genre de projet me permette d'accepter les 42% d'augmentation du forfait en 4 saisons... Je souhaite ne pas avoir contribué à financé la réalisation de ce projet inutile au travers l'augmentation démesurée du prix des forfaits

Ce projet pourrait avoir un sens uniquement si son arrivée se situait au sommet de l'Ouillon. Il aurait eu un véritable intérêt car en enchainant les 2 remontées depuis la Toussuire nous aurions pu avoir libre choix d'aller skier sur plusieurs domaines. Cela aurai créé en véritable "hub" au sommet du domaine

En conclusion, je suis vraiment défavorable à ce projet.
D'autres évolutions, modernisations seraient plus bénéfiques aux utilisateurs, qui plus est lorsqu'ils sont soucieux de savoir comment est réinvestit l'argent qu'ils dépensent sur le domaine

---

Contribution n°82 (Web)

Proposée par anonyme

Un projet adapté aux attentes et intégré à son environnement : merci

---

Contribution n°83 (Web) retirée car propos inconvenants

Contribution n°84 (Web)
Proposée par Ménégoz (menegozmartin@yahoo.fr)
Je suis opposé à ce projet pour les raisons suivantes:
- Notre planète est en train de vivre une extinction de masse (la 6ème), que l'on constate déjà avec la chute de la biodiversité observée depuis quelques décennies. L'une des principales causes de la chute de la biodiversité est le manque d'espaces naturels. Il est donc urgent de restituer de l'espace non artificialisé à la nature et non pas d'en occuper plus.

- Pour limiter le réchauffement global à 1.5°C, l'humanité doit diviser par deux ses émissions de gaz à effet de serre entre aujourd'hui et 2030, et atteindre la neutralité carbone en 2050. Il est donc urgent de développer des modes de tourisme permettant une diminution de notre consommation d'énergie (première contribution mondiale aux émissions de gaz à effet de serre) et une limitation des déplacements (contributeur important aux émissions de gaz à effet de serre). Dans ce sens, le tourisme de montagne est une opportunité pour proposer des modèles de tourisme alternatif: favoriser du tourisme local pour participer à une société ou les habitants se déplacent moins et moins loin. En montagne, il est possible de proposer des activités sans infrastructures, car la montagne peut être un terrain de jeu naturel. Éviter de d'installer de nouvelles infrastructures permet d'éviter les impacts liés aux chantiers de construction. Notez que la trajectoire d'émissions globales nous mène actuellement à un monde à +3.2°C en 2100, c'est à dire une planète avec des régions entière qui seront inhabitables, ce qui induirait des migrations de centaines de millions de personnes et accentuerai la chute de la biodiversité.

- Agrandir les stations de ski renforce les fractures sociales entre les personnes aisées qui ont encore accès à tourisme hivernal, une couche de la population qui se doit d'être encore plus riche pour accéder à des infrastructures toujours plus chères (forfaits, logements, etc...) et les personnes qui vivent d'un salaire moyen à bas et qui n'ont aucune possibilité d'accéder à ces infrastructures. Cette fracture sociale se ressent de plus en plus, y compris à l'échelle locale, puisque les stations de ski concernent de moins en moins le tourisme local et cherchent à attirer des publics aisés qui viennent de loin (et qui émettent donc plus de CO_2).

- Je pense qu'il y aurait matière à utiliser le budget prévu pour cet aménagement à d'autres fins très utiles au niveau social et écologique. On pourrait par exemple l'utiliser pour isoler des bâtiments existants, créer des projets pour remplir les bâtiments existants lors des périodes où ils sont vides (accueil d'entreprises, d'artisans, etc...), mettre en place des projets de tourisme d'éducation à l'environnement (e.g. accueil des scolaires des cités alentours en intersaison), lancer des projets d'agroécologie (e.g. accueil et soutien de fermes biologiques).

Pour conclure, j'espère que la commune de la Toussuire va se tourner vers un avenir heureux et désirable en abandonnant tous les projets d'extension de la station de ski et se tourner vers des projets respectueux de deux mondes: le vivant et le minéral.

Contribution n°85 (Web)
Proposée par Cindy Dimpre (Cindydimpre42@gmail.com)

Nous sommes commerçants depuis 2 ans dans cette vallée, nous avons investi dans un fond de commerce. Nous créons de l'emploi et de la vie, si la station ferme et que rien n'est fait, le village meurt, les commerçants meurent et tout perd de la valeur!
Ne restons pas la les bras croisés à attendre que cela passe!

Contribution n°86 (Web)
Proposée par Ménégoz Manon (manonmenegalla@gmail.com)

En ce XXIème siècle où le réchauffement climatique bat son plein, où la biodiversité s'est d'ores et déjà effondrée car les humains de cette Terre sont (surtout dans nos cultures du "Nord") incapables de considérer le plaisir, les vacances (étymologiquement reliée au mot "vacum" qui signifie pourtant "vide" en latin...) comme une alliance heureuse avec les autres êtres vivants.
En ce XXIème siècle donc où se propagent les écocides en tous genres, un Énième projet de télécabine nommé presque ironiquement "Vallée perdue", aurait pu passer pour une mauvaise plaisanterie. Mais il n'en est rien !
Je découvre avec stupéfaction et en tant que "fille du pays", que c'est là un vrai projet à la Toussuire qui n'a d'autre ambition que de creuser un peu plus la tombe des générations à venir et de coloniser encore davantage les derniers espaces sauvages que notre belle Savoie ait à nous offrir pour nous reposer de la mégalomanie humaine.
Triste réalité qui m'amène ici à vous rappeler ce petit chiffre crucial et pour tenter d'empêcher à tout prix cette construction insensée et suicidaire :
"48,9 kg équivalent CO2 : il s'agit de l'empreinte carbone totale par personne pour une journée de ski (soit l'équivalent d'un trajet d'environ 250 km en voiture), dont 1,4 kg CO2e lié à la gestion du domaine skiable."(Source : étude 2010 Utopies pour une journée de ski à La Clusaz, Le Grand Bornand et Tignes, évaluation des bilans GES de la filière sports, montagne et tourisme)
Ce chiffre précieux du travail colossal du GIEC devrait être notre seule boussole si' l'on aime encore la Vie sur Terre et les Alpes grandioses, si l'on considère surtout, qu'elle est un droit inaliénable pour les générations humaines et non humaines à venir.
Alors, par pitié, sondez votre âme avant de voter une tel projet ; vous y trouverez de vertes prairies, des heures de marche, des balades en peau de phoques et raquettes sur des neiges immaculées, le dernier rayon du soleil rougissant qui va doucement caresser les cimes de ces magnifiques montagnes vierges dont la beauté repose sur le caractère naturel, vous y trouverez une sérénité divine, mais je vous en conjure, vous n'y trouverez aucune télécabine...

Contribution n°87 (Web)
Proposée par Frédéric Martin Garin (jouerdelababasse@gmail.com)
Il serait plus judicieux et républicain d'organiser un référendum sur les territoires concernés par les résidents qui eux vivent de la montagne à l'année sous toutes ses formes, ski, agriculture, artisanat, plutôt qu'une enquête publique inutile commentée par tout un tas de bobos non résidents.

Contribution n°88 (Web)

Proposée par anonyme

je suis totalement opposée à ce projet du toujours plus dans un monde déjà tellement
abimé ou il faudrait apprendre à profiter de la nature plutôt que de continuer à la détruire !
je reviens du glacier de l'Etendard qui est en train de disparaitre d'années en
années,celui de la Lauzière est déjà mort .
la nature ne nous appartient pas,
présèrvons la pour les générations futures

Contribution n°89 (Web)

Proposée par anonyme
Ce projet de télécabine, est un projet quatre saisons.
Il n'ouvre pas de nouvel espace skiable, mais renforce l'axe La Toussuire - L'Ouillon. Il pourra aussi être utilisé l'été pour que les personnes n'ayant pas un haut niveau sportif, puisse accéder à ce merveilleux plateau de l'Ouillon sans utiliser de CO2.
Je suis favorable à
ce projet.

Contribution n°90 (Web)

Proposée par Martin
cocher Guillaume
Il est évident que tous les commerces et artisans vont fermer au cause d'un entêtement…
Il est évident aussi que l'avenir et les décisions appartiennent
à ceux qui y vivent et ont des commerces sur St col !
Prochaine étape : pas de station, plus de dynamique , l'école
primaire va fermer….

Une si jolie vallée et on est pas bon à faire tourner 3 télésièges ! Désolant….

Contribution n°91 (Web)
Proposée par Association FNE Savoie (savoie@fne-aura.org)

Veuillez trouver ci-joint l'avis conjoint des associations FNE Savoie et Vivre et Agir en Maurienne.

1 document associé

FONTCOUVERTE – LA TOUSSUIRE TELECABINE DE LA VALLEE PERDUE

CONTRIBUTION DES ASSOCIATIONS FRANCE NATURE ENVIRONNEMENT SAVOIE ET VIVRE ET AGIR EN MAURIENNE

PREAMBULE

L'association agréée France Nature Environnement Savoie (FNE 73), créée en 1970 a pour but la protection de la nature et de l'environnement dans toutes ses composantes sur le territoire du Département de la Savoie.
V. Article 2 des statuts : (…) protection de la nature et de l'environnement dans toutes ses composantes (…) patrimoine naturel (milieu, espèces, ressources), les sites urbanisés, industriels ou agricoles, les paysages.
L'association déclarée d'utilité publique Vivre et Agir en Maurienne existe depuis 1998. Dans son préambule, il est noté les orientations suivantes :

- *préserver la qualité de l'eau, la nature, la biodiversité*
- *sortir du modèle de croissance économique actuel en réduisant la consommation des biens matériels, les déplacements, le gaspillage du foncier et des toutes nos ressources naturelles.*
- *sortir du "toujours plus","toujours plus vite" et des valeurs consuméristes basées sur l'insatisfaction.*
- *contribuer à la construction d'une société durable, mondialement solidaire…..*

LE DOMAINE SKIABLE DES SYBELLES

Les gestionnaires des domaines skiables de France ont fait réaliser des études Climsnow. Le rapport Giraud de septembre 2023 et le rapport de la Cour des Comptes de février 2024 sur la nécessaire transition des communes de montagne pointent du doigt les effets du réchauffement climatique sur les activités liées à la neige.
Que disent ces études, que disent ces rapports ?

- *A court, moyen ou un peu plus long terme, l'équilibre économique des stations est menacé et qu'il faut impérativement trouver des solutions pour sortir du tout ski.*
- *L'exploitation des domaines skiables basée sur le remplacement de la neige naturelle par de la neige artificielle et la volonté des gestionnaires de continuer à vouloir étendre les domaines plus haut en altitude ne reposent sur aucune base économique et posent d'énormes problèmes de préservation de l'environnement, de la ressource en eau et de la biodiversité.*
- *Il ne faut pas reproduire, pour le tourisme "quatre saisons", la course à toujours plus d'investissements lourds pour maintenir la fréquentation.*

Nous constatons que le système qui a permis le développement débridé des stations, à partir des années 1970, a été mis en place avec un large soutien de l'Etat (Plan neige, loi montagne). Mais, malgré les importants avantages fiscaux accordés à la construction des résidences de tourisme, le nombre de lits froids ne cesse d'augmenter.
Les activités des stations de sports d'hiver sont impactées par le réchauffement climatique et la perte de la biodiversité, plus vite et plus lourdement que le reste du territoire. Nous notons la nette diminution de la neige naturelle, la fonte des glaciers et la diminution inéluctable de la durée des saisons d'hiver.

Dans le domaine des Sybelles, les stations des Bottières et de Saint Colomban des Villards sont menacées à très court terme. Saint Jean-d'Arves, la Toussuire et le Corbier, à relativement basse altitude, orientées Sud Est, n'ont plus d'avenir à moyen terme.
L'intérêt pour les gestionnaires est donc de favoriser le transfert des skieurs vers la seule partie du domaine qui a encore un peu d'avenir, à savoir St Sorlin d'Arves.
C'est ainsi que sont nés ces projets, d'abord de la télécabine de la Sapinière à St Sorlin en 2023 qui n'a pu voir le jour et enfin celui de la télécabine de la Vallée Perdue.
Ce dernier projet s'inscrit dans cette volonté :
- maintenir à tous prix l'activité ski. Même si les domaines se rétrécissent et les saisons se racourcissent, Il faut permettre à la clientèle de rejoindre le plus vite et le plus confortablement possible les hauts de domaine, quitte à les saturer et à justifier qu'ils aillent toujours plus haut en altitude, contribuant ainsi à la destruction de l'environnement, de la biodiversité et à l'accélération du réchauffement climatique.
- reproduire, pour la diversification des activités toutes saisons, le schéma des investissements lourds (construction de nouvelles télécabines, développement des luges d'été et autres tyroliennes, pas dans le vide et "disneyland" à la montagne) contribuant aussi à l'augmentation des dégats sur un milieu déjà très fragilisé.

LA TELECABINE DE LA VALLEE PERDUE

Ce projet de construction de télécabine s'inscrit parfaitement dans ces 2 logiques. Bien que situé dans l'enveloppe du domaine skiable, il anthropise son seul espace encore vierge.

Nous ne referons pas la liste des lacunes repérées par la Mission Régionale de l'Autorité Environnementale, ni des préconisations fortes émises dans son avis.
Nous nous attarderons cependant sur quelques points :
- l'anthropisation d'un espace encore vierge bien que situé au sein du domaine skiable. Ce à quoi, la société SOREMET répond qu'une piste est déjà tracée. Cette piste noire, à la limite du ski de randonnée est très peu utilisée car tout le temps fermée et n'a rien à voir avec des terrassements conséquents et du coulage de béton pour implanter des pylônes. Il faudra ensuite prévoir la maintenance de la télécabine qui pourrait bien, à terme, générer d'autres terrassements et aménagements.
- le manque de solutions alternatives à un projet très impactant pour l'environnement. Le Plan de la Guerre est déjà desservi par 2 télésièges qui, aux dires des skieurs réguliers, sont loin d'être saturés. Une solution d'implantation d'un téleski ou d'un petit télésiège au sommet du Télésiège "la Tête de Bellard" pourrait représenter une autre solution moins impactante, pour atteindre l'Ouillon.
- L'absence de vision globale de l'aménagement du domaine skiable relié. Nous connaissons au moins 3 opérations sur le domaine des Sybelles :

- *l'agrandissement de la retenue collinaire de Saint Jean d'Arves*
- *le projet de construction luge d'été, tyrolienne à Saint Sorlin d'Arves.*
- *"World of Sybelles" devenu "Les Sybelles Domaine inoubliable" avec pas moins de 26 activités.*

La SOREMET répond "cela n'a rien à voir". Or, dans le cadre de l'étude des effets cumulés au même endroit et pour une même exploitation touristique, il faut que ces projets soient intégrés à la vision d'avenir du terrritoire.

Il faudrait ajouter à cela, le projet avorté (mais pour combien de temps ?) de la télécabine de la Sapinière à Saint Sorlin d'Arves. Ce projet présenté à l'enquête parcellaire pour création de servitudes a été stoppé net. En effet, cette enquête parcellaire (destinée aux seuls propriétaires concernés par le tracé) ne pouvait pas permettre au public de s'exprimer sur l'impact environnemental et l'utilité d'un tel équipement.
Cet arrêt forcé du projet a été confirmé par la volonté de M. le Maire actuel de la Commune de St Sorlin d'Arves de ne pas donner suite. Il existe cependant un risque avéré de voir ce dossier ressortir des cartons, compte tenu des élections municipales prévues en 2026, qui pourraient engendrer un changement dans l'équipe municipale.
Sur une éventuelle augmentation de clientèle, la société gestionnaire explique que ce n'est pas le but recherché. Or, ce qu'il faut craindre à ce stade, c'est un basculement de la clientèle Toussuire-Corbier sur St Sorlin (seule partie du domaine viable à moyen terme) et la tentation d'agrandir en direction de l'Etendard et du col de la Croix de fer, avec des impacts environnementaux encore plus délétères..

- *<u>La biodiversité</u> : L'impact fort à très fort sur la biodiversité (flore et faune) est pointé du doigt dans l'avis de la MRAE. A tel point que la SOREMET devrait envisager une demande de dérogation d'espèces protégées. A l'obligation "d'Eviter" la destruction d'espèces protégées, la société gestionnaire répond "Réduction" et "Compensation".*
Il est totalement insuffisant de transformer un risque fort à modéré en risque faible lorsqu'il s'agit d'espèces protégées.
L'intérêt public majeur nécessaire à la destruction ne peut être invoqué dans le cas présent (construction de remontées mécaniques). Il sera, en l'état, extrêmement difficile de prouver l'intérêt public majeur d'une opération qui, de fait, pourrait faire l'objet d'alternatives moins impactantes.
Un des reproches fait à l'étude d'impact est de ne pas avoir balayé l'ensemble du secteur. L'excuse trouvée par le bureau d'étude est une panne de signal GPS. Cette partie de l'étude d'impact devrait être reprise, complétée. L'enquête publique devrait être suspendue pour permettre d'obtenir ces compléments.

- *<u>L'hydrologie et la ressource en eau</u> : Le fait qu'une zone humide ne soit pas répertoriée ne prouve pas qu'elle n'existe pas. En l'état, la preuve n'est pas apportée que des travaux dans une zone aussi fragile ne risque pas de provoquer des dégats importants et irréversibles.*
Nous avons bien compris qu'il n'y aurait pas de nouveau réseau d'enneigement artificiel dans ce secteur mais il s'agit d'une combe très irriguée où le moindre coup de pelle mécanique peut déstabiliser, de fait, tout le réseau hydrographique, avec des conséquences majeures.

- *<u>L'adaptation au changement climatique</u> : ce projet, du fait de la disparition progressive mais rapide de l'enneigement naturel, est l'archétype même de l'inadaptation au changement climatique.*
Le domaine skiable des Sybelles est déjà largement impacté : Les Bottières n'existent plus (le retour "ski aux pieds" a disparu). St Colomban des Villards étudie la possibilité d'une fermeture dès la saison prochaine. Toussuire et Corbier sont en sursis. Si Saint Sorlin d'Arves peut encore espérer quelques belles saisons, il faudra qu'elle compose avec un domaine skiable de plus en plus restreint, surfréquenté du fait des importantes constructions de lits qui ont continué, ces dernières années dans l'ensemble des stations du domaine.

Les clients accepteront-ils de payer à prix d'or des forfaits de ski qui se justifiaient sur 300 kms de pistes et qui ne seront plus compétitifs sur 50 kms ?
Pour le domaine des Sybelles, l'adaptation au changement climatique consisterait, effectivement, à aider les stations du domaine déjà fortement impactées et non pas à construire de nouveaux équipements.
Ces équipements existants ou à construire ne verront peut-être pas la fin de leur amortissement et risquent de devenir des friches touristiques dont la déconstruction et la remise en état des terrains reviendront à la collectivité. Les remontées mécaniques étant un service public délégué, les gestionnaires auront tôt fait de ne pas en assurer la déconstruction.

A cela, il faut ajouter les risques naturels qui auront tendance à s'amplifier avec le changement climatique.
L'étude jointe au dossier pointe de nombreux risques naturels dans la zone : les avalanches et les glissements de terrains obligent à une adaptation importante et forcément coûteuse du projet (choix rigoureux de l'implantation des pylônes).
Une personne, habitant La Toussuire et désirant rester anonyme, nous a signalé un important glissement de terrain lors de la construction de la gare amont de la Télécabine du Bois. Or la gare aval de la Télécabine de la Vallée Perdue se trouve à proximité.

Pour toutes ces raisons et le fait qu'il est vital pour les générations futures de préserver des zones encore sauvages, nous émettons ***un avis très défavorable*** *à la construction de cette télécabine de la Vallée Perdue. Comme son nom l'indique, cette combe doit rester éloignée du business engendré par le tourisme et conserver son caractère sauvage.*

Contribution n°92 (Web)

Proposée par anonyme

Je suis favorable à ce projet ! C'est fou de lire tous ces contributions de ces personnes qui s'improvisent experts et qui en profite pour régler des comptes... Affligeant...

Contribution n°93 (Web)

Proposée par anonyme
Je souhaite apporter ma contribution à l'enquête publique visant le projet de téléporté dit de « la Vallée Perdue » à la Toussuire, sur le domaine des Sybelles.

Ce projet contrevient au protocole d'accord prévalant à l'UTN de l'interconnexion des stations de l'Arvan et des Villards daté du 26/09/2000 et de l'arrêté d'autorisation de l'UTN du 12/01/2001. (Voir pj)

Les annexes du protocole d'accord stipulent en effet :
(Page 7/8) « Remodelages ultérieurs :
Aucun remodelage postérieur à un chantier initial ne sera admis, a l'exception :
- de ceux susceptibles d'améliorer l'intégration paysagère des aménagements existants (reprises de chemin par exemple), ou l'aspect de dégradations liées à des départs d'érosion.
- et des ceux qui pourraient s'avérer nécessaires pour d'impérieuses raisons de sécurité (…). »

Il est également à constater que le projet s'inscrit dans « une zone caractérisée par la présence de tétras lyre sensibles à des équipements » (voir carte UTN du 25/08/99).
L'interconnexion actuelle des Sybelles, sise sur la montagne de l'Ouillon, est ce qu'elle est.
C'est à dire une connexion se voulant la plus légère possible afin de ne pas altérer irrémédiablement ce sommet caractéristique.
Toutes dispositions visants à intensifier cette connexion se placerait en infraction de l'arrêté UTN de 2001, lui-même reposant et s'appuyant sur le protocole d'accord de 2000.

En conséquence il revient à la station de La Toussuire de modérer son urbanisation afin de ne pas engendrer des flux de skieurs trop conséquents susceptibles d'engorger les infrastructures actuelles, tout comme de respecter les accords de 2000.

3 documents associés

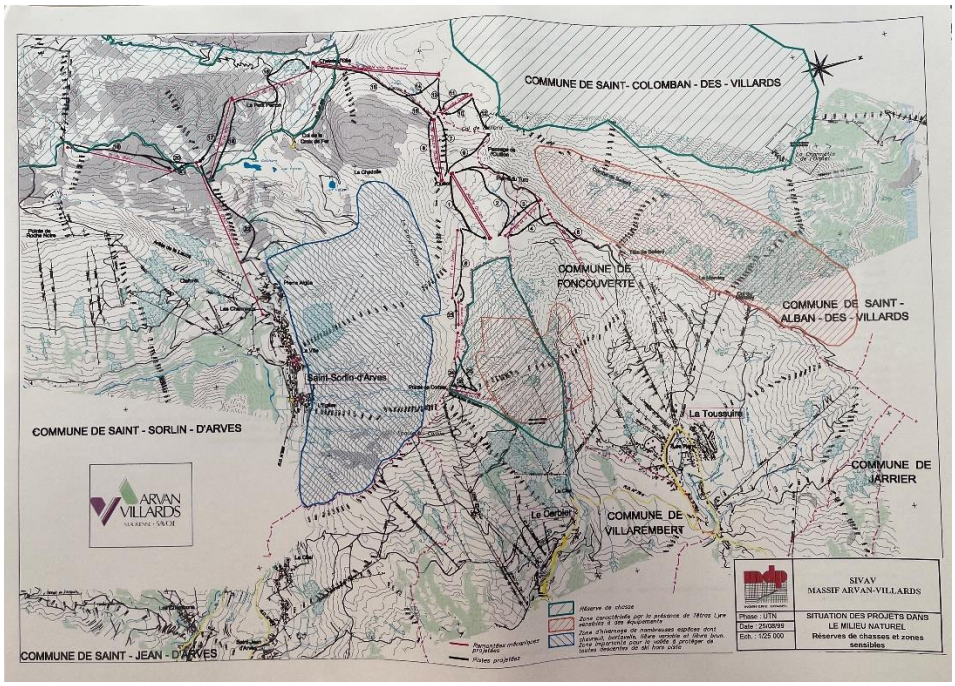

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFECTURE DE LA RÉGION RHÔNE-ALPES
Secrétariat Général pour les Affaires Régionales

Affaire suivie par :
Annie-Paule BUREL
Réf :
DV(Mont/UTAR.SI ARVAN 12 00)
Téléphone : 04.72.61.65.98
Télécopie : 04.78.60.41.37

ARRETE
Le Préfet de la région Rhône-Alpes,
Préfet cordonnateur de Massif,
Préfet du Rhône,
Officier de la Légion d'Honneur

Arrêté S.G.A.R. n° 01.009

OBJET : Syndicat Intercommunal des vallées de l'Arvan et des Villards (Savoie)
Projet d'interconnexion par l'Ouillon des domaines skiables

Vu le code de l'urbanisme, et notamment ses dispositions issues de la loi du 9 janvier 1985 relative au développement et à la protection de la montagne,

Vu le décret n° 85.996 du 20 septembre 1985 relatif à la composition et au fonctionnement du comité de massif pour les Alpes du Nord,

Vu le protocole d'accord pour la valorisation paysagère du site inscrit des cols de la Croix de Fer et du Glandon, signé le 26 septembre 2000 par le préfet de la Savoie, le président du Conseil Général de la Savoie, le président du Syndicat Intercommunal des Vallées de l'Arvan et des Villards, et les maires de Saint Sorlin d'Arves et de Saint Colomban des Villards,

Vu la délibération du Syndicat Intercommunal des Vallées de l'Arvan et des Villards en date du 14 décembre 1999 sollicitant l'autorisation de créer une U.T.N. selon les dispositions du dossier annexé à cette délibération,

Vu l'accusé de réception en préfecture de la Savoie en date du 29 décembre 1999,

Vu le compte rendu de la mise à disposition du public prescrite par arrêté du préfet du département de la Savoie en date du 29 décembre 1999,

Vu l'avis émis par la commission spécialisée des unités touristiques dans sa séance du 24 mars 2000,

Vu le compte rendu de la mise à disposition du public prescrite par arrêté du préfet du département de la Savoie en date du 29 septembre 2000,

Vu l'avis émis par la commission spécialisée des unités touristiques dans sa séance du 20 décembre 2000,

.../...

CONSIDERANT :

- que le projet présenté est compatible avec les dispositions du protocole susvisé,
- que le projet est porté par une structure intercommunale susceptible de garantir une synergie durable entre les stations du Corbier, de la Toussuire, de Saint Sorlin d'Arves, de Saint Jean d'Arves et de Saint Colomban des Villards,
- que le projet s'intègre dans une démarche globale de développement territorial valorisant la complémentarité économique et sociologique entre les saisons touristiques d'été et d'hiver, en s'attachant à préserver la cohérence et les équilibres entre agriculture, tourisme et environnement,
- que le projet est bien articulé avec la réhabilitation de l'immobilier touristique et la mise en place d'une structure de promotion et de commercialisation commune à l'ensemble des stations de l'Arvan-Villards, menées avec le soutien de l'Etat, de la Région et du Département, notamment dans le cadre des contrats de plan.

Sur proposition du Secrétaire Général pour les Affaires Régionales,

ARRETE :

Article 1er : Définition des équipements autorisés
La création d'une Unité Touristique Nouvelle est autorisée :

- pour la réalisation des remontées mécaniques précisées dans le dossier de demande, soit :
  1 télésiège à pinces débrayables,
  2 télésièges à pinces fixes,
  5 téléskis,
  3 doubles téléskis à enrouleurs,
  2 télécordes,
- pour la réalisation des seules pistes décrites dans le dossier de demande susvisé.

L'autorisation est assortie de prescriptions générales et particulières définies par les articles 2 et 3 ci-après.

Article 2 : Prescriptions générales

a) Terrassements
A l'exception de la piste du Petit Perron, les pistes de descente réalisées dans le site inscrit ne feront l'objet d'aucun terrassement.
Les demandes d'autorisation d'exécution des travaux relatives à chacune des pistes et des remontées mécaniques situées dans le site inscrit seront accompagnées d'un plan d'exécution détaillé des terrassements éventuellement nécessaires, et seront soumis à l'avis de l'architecte des bâtiments de France. Pour les secteurs nécessitant des terrassements, la terre végétale sera décapée et stockée pendant la période de chantier, puis réutilisée pour le réengazonnement, avec des espèces indigènes récoltées sur place, qui devra être consécutif à chaque chantier.

b) Accès aux chantiers
Les travaux seront menés à partir des chemins existants. Aucune piste de chantier ne sera créée. Les zones non accessibles par des chemins existants seront approvisionnées par héliportage. Une remise en état des traces de passage des engins sera faite à la fin de chaque période estivale de chantier.

c) Abris pour le personnel
Conformément aux règles en vigueur, les téléskis seront équipés d'un abri pour le personnel à la gare de départ : il n'y aura pas de cabane à l'arrivée des téléskis.
Les demandes d'autorisation de travaux relatives à ces équipements comporteront des plans d'exécution

d) Remontées mécaniques
Les massifs de fondation en béton des pylônes et des gares des appareils ne dépasseront pas le niveau du terrain naturel. Les demandes d'autorisation de travaux relatives à ces équipements comporteront des plans d'exécution détaillés, et seront soumises à l'avis de l'architecte des bâtiments de France.
En période estivale, les sièges du télésiège du Petit Perron seront déposés pour limiter l'impact visuel de la ligne.

e) Mise en œuvre du protocole susvisé du 26/9/2000
Les dispositions du protocole et de son annexe relatives aux aménagements dans le site inscrit et aux modalités de création et de fonctionnement du comité de suivi sont applicables au projet faisant l'objet de la présente autorisation. En particulier, toute disposition nouvelle introduite dans le protocole ou dans son annexe dans les conditions prévues par son article 3.2 sera aussi applicable aux éléments du projet non encore réalisés.

Article 3 : Prescriptions particulières

a) Téléskis des Chérennes, de l'Ouillon II et de Longe Combe
Les terrassements relatifs aux pistes de tractage de ces téléskis seront limités à 10 % du linéaire des traces de montée, et leur hauteur maximale sera limitée à 2,5 mètres environ en remblai (pour franchir des petits ravins), et à 1,5 mètre environ en déblai.

b) Téléski des Chérennes
Les enrouleurs du téléski des Chérennes, visibles depuis la route départementale 926, seront déposés en été, sous réserve de la vérification de la compatibilité de cette prescription avec l'objectif de protection de l'avifaune.
Une attention particulière sera portée à l'intégration de la piste de tractage du téléski des Chérennes à l'amont de la route départementale, notamment pour la partie en dévers visible depuis cette route.

c) Piste du Petit Perron
L'épierrage, voire la destruction de quelques blocs rocheux dans la partie supérieure de la piste n°16, sous le télésiège du Petit Perron, seront menés de façon à éviter la création de formes géométriques artificielles et trop régulières, qui seraient reconnaissables de loin. Pour ce faire, l'épierrage sera conduit sur une bande plus large que la piste et de façon à imiter la dispersion aléatoire des blocs sur le terrain naturel. La mise en dépôts des produits de déblai suivra les mêmes règles.

d) Gare de départ du télésiège du Petit Perron
Une réflexion sur l'intégration paysagère de la gare de départ du télésiège du Petit Perron sera menée avec le concours de l'architecte des bâtiments de France, le choix restant ouvert entre l'affirmation d'un objet contemporain avec ses fonctionnalités techniques, et l'insertion dans un bâtiment dont les proportions et la volumétrie pourraient s'inspirer des bâtiments agricoles existant à proximité.
Les demandes d'autorisation de travaux relatives à ces équipements comporteront des plans d'exécution détaillés, et seront soumises à l'avis de l'architecte des bâtiments de France.

Article 4 : Limitation du domaine skiable
Aucune unité touristique nouvelle visant l'extension du domaine skiable ne pourra être autorisée ultérieurement dans l'espace allant du pic de l'Etendard jusqu'au site inscrit des cols, et comprenant la zone des lacs (Tournant, Blanc, Bramant, Majeur).

.../...

Article 5 : Durée de validité de l'autorisation
La présente autorisation deviendra caduque si les équipements définis par l'article 1 n'ont pas été entrepris dans un délai de 4 ans à compter de la notification du présent arrêté au bénéficiaire.

Article 6 : Exécution
Le Préfet du département de la Savoie est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la Savoie et dont mention sera insérée dans deux journaux régionaux ou locaux diffusés dans le département.

Fait à Lyon, le 12 janvier 2001

Le Préfet
de la Région Rhône-Alpes
Préfet du Rhône

Michel BESSE

Pour Ampliation
L'Agent
A.P. BUREL

Commission U.T.N.
du 20 décembre 2000

9 voix favorables
1 voix défavorable

AVIS DE LA COMMISSION U.T.N.

Syndicat intercommunal des Vallées de l'Arvan et des Villards (73)
Massif Arvan-Villards dit l'Ouillon

La commission :

- Saisie ce jour du dossier U.T.N. de l'Ouillon complété du protocole d'accord pour la valorisation paysagère du site inscrit des cols de la Croix de Fer et du Glandon, conclu entre l'Etat, le Conseil général de la Savoie, le SIVOM des vallées de l'Arvan et des Villards, les communes de Saint-Sorlin d'Arves et de Saint-Colomban des Villards ;

- Rappelle l'avis qu'elle a émis le 24 mars 2000 par 13 voix très favorables et 1 voix défavorable :

"La Commission,

- Considérant que le projet présenté consiste :
  1. à mieux relier les stations de l'Arvan-Villards entre elles,
  2. à pouvoir utiliser, depuis Corbier-Toussuire, les champs de neige d'altitude de l'Ouillon pour tous publics
  3. à améliorer les dessertes des domaines existants,
- Considérant que ce projet de 14 appareils et leurs pistes s'inscrit dans une démarche économique globale de longue date dont il constitue l'une des propositions d'actions de valorisation et vise à assurer le développement de ce territoire engagé dans une structuration intercommunale dynamique ;
- Notant que l'impact économique du projet intègre les créations d'emplois attendues, la relance de l'immobilier, l'arrêt de la fermeture des centres de vacances collectifs et associatifs, la moindre sensibilité de l'activité aux aléas climatiques ;
- Considérant que sa réalisation revêt un caractère vital pour le développement économique et social des communes de ce massif ;
- Constatant que certaines propositions de liaisons sont situées dans le site inscrit des cols de la Croix de Fer et du Glandon, qui présente de grandes qualités paysagères : il s'agit :
  - du téléski de Chérennes,
  - du télésiège fixe du Petit Perron
  - du téléski de l'Ouillon II,
  - du téléski de Longe Combe

Donne **un avis très favorable** au projet présenté en souhaitant que les solutions étudiées actuellement prennent également en compte les problèmes d'environnement et de sécurité."

- Constate que le projet a favorisé l'élaboration d'un cadre de développement durable de ce massif dont les orientations sont actées dans le protocole.

Donne un **avis favorable** au dossier présenté, assorti des prescriptions relatives au seul projet U.T.N. et telles que proposées par ce protocole.

Contribution n°94 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le mercredi 23 juillet 2025 à 09h56

Jusqu'où ira-t-on pour rendre la montagne attractive? Comment y faire vivre ses résidents durablement ? Multiplier les activités ludiques en faisant d'elle un parc d'attraction géant n'est pas une solution viable, durable, respecteuse. Sous couvert de "diversification" vous ne visez que le profit et l'amusement à court terme pour laisser votre trace personnelle et ce, en venant quémander encore et toujours de l'argent en majorité public (région et departement) qui serait tellement plus utile ailleurs. En dénaturant comme vous le faites la montagne, en bouleversant son écosystème, vous, les soit-disant "professionnels" de la montagne, vous reniez tout ce qui a fait son histoire. Construire des attractions gigantesques pour "adulescents" consuméristes en détruisant encore et toujours le peu de nature qui reste encore vierge sur notre territoire : qu'auraient dit nos anciens, vraiment..? Seraient-ils fiers de ce que vous avez fait de leur montagne, ces paysans qui ont sué sang et eaux sur ces terres tout en s'évertuant à maintenir leur fragile équilibre avec pour seul mot d'orde : la SOBRIÉTÉ et la TRANSMISSION ? Redonnez à nos montagnes leur authenticité originelle au lieu de vous accrocher à un monde qui court à sa perte : tres bientôt, l'urgence des civils ne sera plus de se balancer dans le vide sur une balaçoire géante du sommet d'une montagne, ni de marcher pieds nu sur un sentier sensoriel... soyez un peu serieux... Démarquez vous du fameux " On n'a pas changé le monde, mais on s'est bien amusé"... Osez changer ce monde justement, en lui redonnant de vraies valeurs, au lieu de vous égarer dans cette perpétuelle "société du spectacle". Revenez aux sources. Car la montagne, c'était vraiment mieux "avant" : lorsque qu'une paire de chaussures de rando, un sac à dos, une gourde et un bout de fromage dans le sac suffisait à notre bonheur de la découvrir en la respectant. Pas en s'y amusant comme de vieux gosses attardés à qui il faut "tenir la main" constamment (c'est vous qui le déclarez). Pas en privatisant ehontément comme vous osez le faire ce BIEN COMMUN. Mais le temps fera son oeuvre, et nos enfants vous accuserons. Car c'est eux qui récupèrons vos friches pourries. N'ayez crainte.

Contribution n°95 (Web)

Proposée par Antony Collet

Favorable. Le projet de la télécabine était prévu dans son ensemble avec 2 tronçons pour desservir plus rapidement le plateau de l'ouillon et étaler les flux de skieurs. Cette deuxième partie est donc une nécessité pour les hivers à venir et surtout pour le long terme avec des activités 4 saisons qui en découleront. Nous sommes et serons tous impactés par le changement climatique, il est donc impensable de se priver d'une telle construction pour l'avenir de nos villages et station. Le climat change vite et nous traînons pour la transition, cette télécabine est un des axes de transition.

Contribution n°96 (Web)

Proposée par anonyme

Bonjour , je fait part de mon opposition à ce projet de remonte pente en raison des atteintes environnementales et autres que cela provoquera et donc au lieu d'etre dans le toujours plus , il faut au contraire respecté la nature qui est encore resté intact ainsi que les différents paysages qui vont avec qui eux sont encore également resté intacts , par conséquent , je donne un avis particulièrement défavorable à ce projet de remontée mécanique ainsi au projet auquel ce remonte pente est intégré

Contribution n°97 (Web)

Proposée par anonyme

.
je suis favorable à la construction de la télécabine .
la toussuire est une station familiale et tout le monde ne pratique pas le ski cet appareil permettra à tout le monde -personne âgée - personne à mobilité réduite - et pour les moins sportif de rejoindre le plateau de l'ouillon en toute sécurité.
La gare d'arrivée sera équipée d'un toit végétalisé pour une meilleure intégration dans le paysage il y aura aussi des toilettes et une salle hors sac pour le confort de tous .

Cet appareil pourra aussi être utilisé par les skieurs légèrement blessé afin de redescendre à la station pour éviter le prix coûteux des secours sur piste et aussi les personnes fatiguées pour ne pas se blesser en redescendant .
On pourra aussi certainement l'utiliser pour descendre les déchets.
Les personnes qui peuvent pour l'instant monter à pied ou en faisant du ski de randonnée seront certainement très heureux de trouver cet appareil quand ils avanceront dans l'âge .
Je pense aussi qu'il faut se méfier des personnes et associations qui de toute façon diront non à tout .
Pour ces raisons je souhaite que ce projet se réalise je ne suis pas résident de la Toussuire mais je viens très souvent été comme hiver

---

Contribution n°98 (Web)
Proposée par Samuel LEROUX (s.leroux@sybelles.ski)

Je souhaite apporter ma contribution positive à l'égard de cet appareil. Le télésiège de la Vallée Perdue est un véritable atout pour le développement du territoire. L'hiver, c'est un appareil qui permettra aux débutants et aux familles de profiter d'une zone idéalement située et qui va continuer dans l'avenir à être une zone d'activité essentielle des Sybelles, et cela en toute sécurité. L'été, et potentiellement sur d'autres mois, il pourra permettre la diversification touristique avec des activités tournées vers la découverte et le respect de la nature.

Pour protéger, il faut expliquer. J'ai quelques remarques.

Tout d'abord, le tracé de cet appareil est pleinement inclus dans la zone définie du domaine skiable, il n'y a donc pas d'agrandissement de cette zone prévue contractuellement. Sur le même versant, il existe déjà un télésiège, la ligne n'est donc pas dans un site "vierge" et réunis deux zones du domaine.

L'avantage d'une télécabine est sa capacité de faire monter et de faire redescendre des personnes en toute sécurité.

Concernant les "nuisances" que l'on attribue à ce genre d'appareil, le développement depuis plusieurs années des télécabines urbaines a accéléré les nouvelles technologies. Les appareils sont désormais extrêmement silencieux, les balanciers (de gares et de pylônes), les galets et toutes les pièces en mouvement sont réfléchis pour être le plus silencieux possibles, évitant justement les nuisances sonores. Concernant la faune et la flore, contrairement à ce que l'on nous oppose régulièrement, cette préoccupation est au centre de nos actions et de nos réflexions.

Dans mon dernier poste professionnel, j'ai imaginé, construit et exploité une télécabine en plein milieu d'un parc zoologique, une première en France. Nous avons suivi le comportement des animaux avant, pendant et après la construction. Le suivi a été fait plusieurs années après le début de l'exploitation et tous les soigneurs et éthologues ont conclu qu'il n'y avait AUCUNE conséquence et nuisance sur le bien-être des animaux. Il a été prouvé, même auprès d'animaux comme les okapis (très peureux et fragiles) que l'impact était inexistant. Les animaux ne s'effraient pas de cabines qui passent de façon régulière, de plus les humains, dans les cabines, y sont invisibles, les animaux n'y font pas cas.

Concernant les oiseaux, la télécabine installée dans le zoo passe le long de l'amphithéâtre où était organisé jusqu'à trois spectacles par jour et donc jusqu'à 1500 oiseaux par jour en pleine liberté autour des cabines. En trois ans l'équivalent de 700 000 oiseaux ont évolués en vol libre autour des cabines, aucun incident, notamment avec des grands aigles ou grands rapaces.

La SOREMET travaille sur la diversification, non pas en voulant créer des "activités" éparpillées de ci-de là mais en souhaitant offrir une véritable immersion dans la nature et nos montagnes, y raconter ce qu'il s'y passe, parler de la faune, de la flore mais aussi de la présence agricole.

Ces activités se veulent ludiques, sensationnelles, sensorielles, culturelles et pédagogiques. Les activités sont réfléchies de façon à s'inscrire dans le respect de l'environnement avec pour objectif de sensibiliser toute la famille et d'expliquer comment et pourquoi ce respect est important.

Transport décarboné, la télécabine de la Vallée Perdue prend tout son sens dans ce projet car celle-ci permet en toute sécurité de faire profiter de cet écrin de liberté toutes les personnes, quel que soit leur l'âge, et ouvre également la possibilité d'inclure les personnes en situation de handicapes, trop souvent oubliées dans notre milieu.

Il permet, en famille ou entre amis de partager la montagne et ses valeurs. Encore une fois, il est important d'expliquer pour protéger.

Contribution n°99 (Web)
Proposée par Fanny Ménégoz (fanny.menegoz@gmail.com)

Je suis contre le projet de construction du télécabine "Vallée perdue". Je fais une totale confiance dans l'expertise de la FNE sur ce sujet. Par ailleurs, ayant moi-même grandi en station de ski pas loin de la Toussuire, je pense qu'il est urgent de réfléchir à l'avenir des stations de ski de toute la vallée de la Maurienne en adéquation avec l'évolution climatique globale, et en considérant à sa juste mesure la crise écologique à laquelle nous faisons face.

Contribution n°100 (Web)

Proposée par Martin Olivier (omartin.tmbi@gmail.com)

Cet investissement projette une anthropisation sévère de vallée perdue qui est actuellement quasi vierge hormis une piste plein Sud à l'exploitation définitivement hasardeuse dont on se demande le concept.10 pylônes dans des pelouses Alpines vierges.10 pylônes avec des pistes d'accès sue 2km10 pylônes avec des terrassements massifs car selon l'étude géotechnique les sols sont en reptation un peu partout, ce qui impliquera d'aller chercher la roche stable en profondeur.

Est-ce viable ? A en lire les études Climsnow... et à mesurer le réel (Se référer au travail de l'AGATE - Observatoire du climat Alpes du Nord, dont je vous joins les derniers rapport non encore en ligne)... Le développement acharné du ski Alpin est déjà sur sa fin.

Est-ce indispensable ? Les Sybelles sont-elles dans une situation économique difficile que ce projet "sauverait" leur avenir pour quelques années de plus ? même pas...Juste une logique cannibalistique infinie, car ça fait 60 ans que ça dure Pourtant l'espace ne s'agrandit pas lui ..

Est-ce réclamé par les touristes ? Même pas, la clientèle essentiellement urbaine est plus consciente des enjeux environnementaux que les locaux, car ils souffrent déjà d'un environnement totalement gangrené. Il est fort à parier que si l'on montrait aux familles qui viennent skier la réalité du projet pendant les 9 mois ou il n'y a pas de neige, elles seraient offusquées !

Mais tout ça les promoteurs le savent.... et il est fort probable que ce projet soit plutôt une étape saucissonnée du parc d'attractions DysneySybelles Land en gestation...

2 documents sont ajoutés :

- *Observatoire du changement climatique dans les Alpes du Nord Bilan 2024*
- *Enneigement de la saison hivernale 2024/2025*
-

Documents ne pouvant être insérés (taille) mais fournis par :

Agate, Agence Alpine des Territoires

Bâtiment Évolution • 25 Rue Jean Pellerin • 73000 Chambéry
04 79 68 53 00 • contact@agate-territoires.fr
www.agate-territoires.fr

Contribution n°101 (Web)

Proposée par jean-philippe maurel (jpm.maurel@gmail.com)

Je suis opposé au projet de télécabine dans la « Vallée Perdue » sur la commune de Fontcouverte-La Toussuire.

L'opportunité de doubler la capacité des installations existantes qui mènent quasiment au même endroit n'est pas supportée par des enjeux clairement exprimés. L'argument du confort amélioré à la montée pour une activité essentiellement de plein air à la descente semble bien mince au regard des impacts. La cohérence avec le développement pérenne de la station et l'extension de l'activité en 4 saisons ne sont pas décrites. Argument PMR ?! Les installations actuelles ont encore de belles années devant elles et leurs insuffisances ne sont pas décrites. Ce projet n'est donc pas opportun.

Le projet n'évoque pas de solution alternative répondant aux mêmes objectifs.

Contribution n°102 (Web)

Proposée par anonyme

Un très beau projet qui prend bien évidemment en compte les problématiques environnementales (faune, flore, risques naturels) et qui permettra l'accès d'altitude à tous et notamment l'été. Il offre de plus un accès facilité pour les familles et les PMR !

Le bâtiment de la gare d'arrivée, sur le plateau de l'Ouillon, est une réussite d'intégration paysagère avec ses toits végétalisés pour impacter le moins possible l'une des plus haute prairie d'Europe.

Permettons la réalisation de projets réfléchis afin de faire vivre les habitants et les entreprises du territoire !

Contribution n°103 (Web)

Proposée par anonyme
J'exprime un avis tout à fait contre ce projet.
La nature du terrain de construction est instable, et le plateau est en zone Natura 2000 et déjà surfrequenté. Des infrastructures touristiques peuvent tout à fait être construite dans la zone urbaine de la station.

Contribution n°104 (Web)

Proposée par
MARTIN
Jeanne
(marjaja26@g
mail.com)
Je suis une jeune habitante de la Maurienne, juste en face de la Vallée Perdue. Depuis toujours je parcours la montagne, m'émerveillant de la subtilité de la vie, la diversité des papillons, des végétaux, de la complexité de la vie. Aujourd'hui, à la vue d'un projet de ce type, à savoir la construction d'une télécabine dans une des dernières zones vierges du domaines skiables des Sybelles, je me demande en quoi ce projet est cohérent avec les actualités écologiques ? Que restera-t-il à ma génération et aux suivantes lorsque le taux d'enneigement sera trop faible (d'immense pylônes dans la montagne et une économie basée sur le ski ?) ? Ce projet est-il indispensable ? Lorsque l'ensemble du domaine sera artificialisé, jusqu'où iront nous, jusqu'à quelle altitude ?
Je ne connais pas le dossier dans ses détails, je ne peux donc présenter d'arguments précis pour expliquer à quel point ce type de projet d'artificialisation de la montagne me parait absurde, et que celui-ci être rejeté. Cependant, je me permets de donner mon point de vue qui est défavorable à la construction d'une télécabine dans la vallée Perdue.

c. Analyse synthétique des contributions

Les contributions à l'enquête publique concernant la demande d'autorisation de travaux pour la construction du télécabine « Vallée Perdue » à Fontcouverte-La Toussuire, qui s'est déroulée du lundi 23 juin 2025 au mercredi 23 juillet 2025, révèlent un **clivage marqué entre les personnes favorables et celles opposées au projet.**

La lecture de l'ensemble des contributions permet de constater deux points de forme :

- 46 contributions sont anonymes (44%) ce qui peut interroger sur la sensibilité du projet au sein de la communauté des contributeurs.
- Un certain nombre de contributions émanent d'adresses IP identiques, ce fait interroge aussi sur d'éventuelles duplications de contributions sans pour autant en tirer d'enseignements car celles-ci peuvent émaner de personnes différentes.

Les principaux arguments développés dans ces contributions sont :

Pour les positifs,
• Développement et l'attractivité de la station
• Amélioration de l'accès, le confort et la sécurité
• Développement durable et le tourisme « Quatre Saisons ».

Pour les opposants,
• Impact environnemental et la pollution
• Réchauffement climatique et enneigement
• Inutilité et la redondance de l'équipement

d. Questions du commissaire enquêteur

► question 1 : dans le dossier de l'enquête publique concernant la Demande d'Autorisation d'Exécution de Travaux (DAET) et permis de construire sur la construction de la télécabine « Vallée perdue » sur le domaine skiable de la commune de Fontcouverte-La Toussuire, il n'est pas fait état des coûts induits par la construction et le fonctionnement de ce nouvel équipement.

Je souhaiterai connaître l'ensemble des données financières prévisionnelles et plus particulièrement :

- Le plan de financement et son amortissement
- Budget prévisionnel de fonctionnement
- L'impact éventuel sur les engagements des collectivités concernées (garanties).

► question 2 : Il est fait référence à plusieurs reprises de projets connexes à ce nouvel équipement, il me serait intéressant dans connaître la teneur et la complémentarité avec le projet actuel.

Le procès-verbal de synthèse a été élaboré au terme de l'enquête publique et remis à M. Bernard CORAVEL en main propre, maire de FONTCOUVERTE-LA TOUSSUIRE le mercredi 30 juillet 2025.

Après lecture de ce PV, nous sommes convenus d'un retour, au commissaire enquêteur, du dossier dûment complété des éventuelles réponses et/ou remarques pouvant être apportées par le maître d'ouvrage pour le 18 aout 2025 dernier délai.

Le commissaire enquêteur à Fontcouverte-La Toussuire le 30 juillet 2025

Denis BLAISE